

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur  |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées  |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence  |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.   |   |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X



1879.

LECTURES

DU SOIR.

# LE FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL MENSUEL.

Littérature, Histoire, Biographies, Voyages et Légendes.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

UN MORCEAU DE  
**MUSIQUE**  
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

QUATRIÈME ANNÉE.

OTTAWA

1er Mai 1879.

ABONNEMENT  
**\$2 par An,**

PAYABLE D'AVANCE

OU

\$3 dans le cours de l'année.

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

## SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES.
<b>Littérature.</b>		<b>Musique.</b>	
L'Enfant Maudit, ( <i>Suite</i> ), par de NAVARY.	197	Le Pain quotidien, (Ghansonnette).....	218
Le Loup Blanc ( <i>Suite</i> ), par PAUL FÉVAL.	203	<b>Maximes et Pensées.</b>	
Forestiers et Voyageurs (Étude de Mœurs) ( <i>Suite</i> ), par J. C. TACHÉ.	212	Diverses Pensées.....	226
<b>Poésie.</b>		<b>Memorial Nécrologique.</b>	
Jésus dulcis Memoria, Hymne du St. Nom de Jésus, (Traduction).....	217	R. P. Cornilleau, Jésuite.....	232
<b>Histoire.</b>		Rev. Sœur Angèle Roy, de l'Hôtel-Dieu de Québec.....	232
Esquisse historique sur les <i>Biens des Jésuites</i> ( <i>Suite</i> ), par l'abbé BONIN	221	M. l'abbé Charles Lenoir, de St. Sulpice de Montréal.....	232
César et Phamau.....	223	Rév. Messire J. B. Thibault, Missionnaire de la Rivière Rouge.....	233
<b>Archéologie.</b>		Madame Jean Sirois, de Cacouna.....	234
Ville de Jérusalem.....	223	M. Louis Rousseau, de Québec.....	234
A la mémoire de Champlain et de Mr. de Frontenac, gouv. du Canada..	225	Madame O. J. Leblanc, du Mont Carmel, N. E.....	235
Monument et Souvenir de la vie de Mr. de Maisonneuve, fondateur et 1er gouverneur de Montréal.....	226	Madame Arthur Gagnon, de Montréal..	235
<b>Biographies.</b>		<b>Variétés.</b>	
<i>Galerie des hommes illustres :</i>		Le Royal Etendard—Poème de Pâques, par Edmond d'Albigny.....	235
Saint-Thomas d'Aquin, Doct. de l'Eglise	227	Les Oiseaux du Bon Dieu—L'Hirondelle, par Fulbert Dumonteil.....	237
<i>Galerie des femmes Célèbres :</i>		Pétitions contre le projet d'Education, en France.....	238
Madame Elizabeth Patterson-Bonaparte	228	La France et l'Angleterre—Statistiques	240
Blanche de Castille.....	230	Le Clergé de France.....	240
<b>Bibliographie.</b>		La ville de New-York.....	241
Nouveau Mois de Marie, par le Rev. Messire Beaudry.....	230	Aux Abonnés.....	242
Le Répertoire de l'Organiste, par J. B. Labelle.....	230	Le Mois de Mai ou Mois de Marie.....	243
Le Cloître Rouge, par Raoul de Navery	231	Couvent des Carmélites.....	244
La Maison du Sabbat, par le même.....	231	L'Australie.....	244

# Bulletin des Annonces.

Comme le **Foyer Domestique** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU **Foyer** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.



## Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Ostensoirs, Ciboires, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Cœurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Méridienne, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaïres, (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisis avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes commandes à très bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENEAL & Cie.,  
Importateurs et Manufacturiers,  
No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

## ENFIN !

Nous avons atteint les plus bas prix. Nos **Orgues** et nos **Pianos** entièrement neufs et garantis pour cinq ans, sont à la portée de tous les bourses

LES

**Meilleurs Instruments,**  
AUX PRIX

**LES PLUS RÉDUITS.**

**Pianos et Orgues**  
de la Maison

**“ CORNISH ”**

L'élasticité de touche, la pureté du son et la beauté de construction de ces instruments ne peuvent être surpassées.

**Il ne vous en coutera rien**

pour les essayer. Nous les envoyons à l'épreuve pour dix ou quinze jours et nous payons le transport, aller et retour s'ils ne sont pas tels que nous les représentons. Nous ne vous demandons pas d'argent, avant que vous n'ayez constaté que l'instrument est bien tel que nous le décrivons. Demandez-nous notre nouveau catalogue illustré.

**CORNISH & Cie.**

Washington, New Jersey.

### AVIS IMPORTANT.

On peut obtenir les Instruments ci-dessus mentionnés, par l'entremise de l'Administration du **Foyer Domestique**, à des conditions très libérales, tant pour la facilité des paiements que pour le prix.

## Les Machines à Coudre **SINGER**

281 Rue Notre-Dame,

Montreal.

La nouvelle *Machine à coudre des Familles* de la Compagnie manufacturière *SINGER* dépasse toute concurrence, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de constater le nombre considérable de *Machines à coudre* vendu durant ces quelques dernières années, savoir :

En 1871, la vente fut de	181,260
En 1872 do do	219,758
En 1873 do do	232,444
En 1874 do do	241,679
En 1875 do do	249,852

Ce simple aperçu fait assez voir combien les *Machines à coudre* de la fabrique *SINGER* sont populaires, puisque la vente va toujours en augmentant, chaque année.

Cette nouvelle *Machine à coudre des Familles* peut exécuter une quantité d'ouvrage que l'on croyait autrefois impossible de faire à la machine. Nous prétendons et sommes en mesure de prouver que c'est la moins chère, la plus belle, la plus délicatement arrangée, la plus parfaitement agencée, la plus facile et la moins fatigante à manœuvrer de toutes les machines à coudre des familles. Elle est remarquable non seulement pour l'étendue et la variété de sa couture, mais aussi à raison de la diversité des tissus avec lesquels elle exécute des coutures également faciles et parfaites, car on peut employer le cordonnet de soie, le fil de toile ou de coton, ténu ou épais, et dans tous les cas on obtient le *point élastique fermé intérieurement*, égal des deux côtés de l'étoffe cousue. Ainsi l'on peut coudre du castor ou du cuir, avec beaucoup de solidité et une parfaite uniformité de points ; et le moment d'après cet instrument infatigable peut être ajusté pour de fins travaux sur la gaze ou les fils de la Vierge, ou pour remplir la tarlatane, ou pour froncer, ou pour presque tous les autres ouvrages exécutables avec des doigts agiles.

Quelle que soit l'espèce de la machine des familles, elle est livrée (sans augmentation de prix) avec un *Ourlleur et Tresseur*, un *Tournevis*, un *Bidon* plein d'huile, une douzaine d'*Aiguilles* assorties, une *Aiguille plaquée* extra, et des *Instructions* pour se servir de la machine à coudre.

Pour plus amples détails, voyez nos *Circulaires* illustrées, que nous fournissons sur demande.

En commandant l'achat des machines, il faut indiquer leur *Espèce* et leur *Prix* assez clairement pour prévenir toute possibilité d'erreur. Toute commande doit être accompagnée du montant du prix, à moins que l'acheteur ne préfère payer sur livraison, quand l'expédition est faite par l'Express.

S'adresser à l'Agent,

**281, Rue Notre-Dame,**  
MONTREAL.

MACHINES A COUDRE

DE

**WHEELER & WILSON,**

Nos. 1 et 3, Place d'Armes,  
MONTREAL.

*Médailles obtenues des Grandes Expositions Universelles de Londres (1862) Paris (1867), Vienne (1873), et Philadelphie (1877).*

Les *Machines à coudre* de Wheeler & Wilson sont adaptées à toutes sortes de couture de famille, habillements militaires et pour l'usage des couturières, Modistes, Tailleurs, Manufacturiers de Chemises, Collets, Basques, Manteaux, Mantilles, Vêtements, Chapeaux, Bonnets, Corsets, Chaussures, Parapluies, Parasols, etc. Ils travaillent aussi bien la Soie, la Toile, la Laine et le Coton, avec du fil de soie, de coton ou de toile. Ils cousent, piquent, plissent, ourlent, rabattent, cordent, braident, bordent et exécutent toutes sortes de coutures, faisant un beau point sur les deux côtés de l'article cousu.

Les Qualités qui les recommandent sont :

1. Beauté et excellence du point, semblable sur les deux côtés de l'objet cousu.
2. Force, fermeté et durabilité du point, qui ne s'effilera ni se découdra.
3. Economie du fil
4. Application d'un rang large au besoin et suivant les matériaux.
5. Solidité et élégance de modèle et de perfection.
6. Simplicité et perfectionnement de construction.
7. Rapidité, facilité d'opération et de direction, et tranquillité de mouvement.

S'il y avait quelque inconvénient pour l'acheteur à visiter les salles de vente, l'ordre pourrait être envoyé au bureau et il sera rempli fidèlement, comme si le choix avait été fait personnellement.

Les *Machines* sont envoyées dans toutes les parties du pays avec instruction entière qui permettra à la personne la moins expérimentée d'opérer sans aucun trouble ou difficulté.

L'argent en fonds courants ou une traite doit accompagner l'ordre. Cependant les machines peuvent être envoyées, le paiement devant être collecté sur livraison, s'il y a assurance satisfaisante qu'il sera fait alors. Les intérêts de la Compagnie ne cédant la place à aucun acheteur de machine, dans leurs opérations pleines de succès, elle se tient prêt à donner toute assistance nécessaire aux pratiques, par correspondance ou autrement, pour notre fidélité à cet égard nous en appellons aux milliers qui se servent de nos machines.

Nous adressons nos catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande. S'adresser à l'Agent

Nos. 1 ET 3, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

**C. B. MAJOR,**  
AVOCAT,  
PAPINEAUVILLE, P. Q.

## Abonnement.

Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit

CANADA.....\$2.00  
 ETATS-UNIS...\$2.20  
 EUROPE.....\$4.00  
 (Payable d'avance.)

Pour ceux qui ne se conformeront point à cette règle, l'abonnement est de \$3.00, payable à la fin de l'année.

## DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

## FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL MENSUEL.

## Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, &c., &c. doit être adressé à Mr. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique, à Ottawa, franc de port.  
 Les Lettres d'argent enregistrées.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

## Littérature.

## L'Enfant Maudit

PAR

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

VI.

## Le désespoir.



PRÈS avoir jeté à Suzanne terrifiée ce cri d'angoisse : — " On n'épouse pas un enfant maudit ! " Herbert s'en alla devant lui, halluciné, l'esprit perdu, ayant dans le cœur une douleur que rien ne saurait traduire, et voyant toujours devant ses yeux dilatés par la peur le corps sanglant de Julien. Il courait sans but, pour fuir. Depuis que sa belle-mère l'avait appelé assassin, et que son père l'avait maudit, il n'éprouvait qu'un besoin, celui de l'anéantissement. Il ne raisonnait pas, il ne pensait pas il fuyait.

Est-ce qu'on allait l'arrêter ? La justice l'accuserait-elle à son tour ? Le traînerait-on sur un banc de cour d'as-

sises pour lui demander s'il avait tué son frère ?

Et toujours il allait devant lui, suivant les bords de la rivière. Il ne songeait pas à mourir en ce moment. Herbert, à cette heure, ressemblait à une bête traquée, et s'efforçait d'échapper à la meute dont il entendait les abois furieux.

Tout le jour dura cette fuite affolée ; le soir, brisé, sans force et sans pensée, il tomba sur le talus d'un champ et il y resta. Après le premier évanouissement de la fatigue, la faim se fit sentir. Herbert chercha dans ses poches, elles ne contenaient aucun argent. Jamais il n'en avait besoin aux Ajoncs. La vie était large et facile ; le dimanche seulement pour une partie de boules ou de quilles faite avec des amis, il prenait dans un tiroir quelques pièces de monnaie blanche. Qu'allait-il devenir, sans ressources, sans courage, se demandant si déjà les gendarmes ne le poursuivaient pas pour le crime dont on l'accusait ?

N'osant entrer dans une ferme pour y demander un morceau de pain, il se résigna à se passer de manger, et l'excès de la fatigue l'emportant sur le besoin, il s'endormit.

Il s'éveilla à l'aube, et secouant ses membres endoloris il reprit sa route, plus faible que la veille, mais toujours résolu à échapper à la justice qui ne pouvait manquer de le chercher à cette heure. Vers midi, il sentit de cruels déchirements, la faim le torturait. Heureusement il aperçut un jeune toucheur de bœufs dans un champ, et en dépit de la honte qui lui poignait le cœur, il alla vers lui :

— Mon ami, lui dit-il, vous avez ap-

porté dans ce panier les provisions de la journée, voulez-vous, non pas me les vendre, car je suis sans argent, mais les échanger contre ma veste de drap.

—Vous ferez un bien mauvais marché, répondit le toucheur de bœufs,

—Je me contenterai de ce que je vous demande, répliqua Herbert.

—Prenez donc le panier avec, et que Dieu vous assiste !

Herbert mangea et se remit en route.

Les vivres du toucheur de bœufs soigneusement économisés durèrent deux jours. Alors seulement la fièvre qui jusqu'à cette heure l'avait soutenu tomba, et Herbert put sonder l'excès de sa misère. Il se vit sans asile, sans ressources, obligé de taire son nom, de fuir son pays. Il compara ce qu'il était une semaine auparavant avec ce qu'il était devenu, et le désespoir, un désespoir, profond, immense, sans limite, s'empara de son âme.

Son père l'avait maudit, Julien était mort, il venait de renoncer à Suzanne....

Quelque innocent qu'il fût, la force lui manquait pour affronter des débats et tenter de prouver qui n'avait pas commis un fratricide.

Jusqu'à ce jour Herbert s'était montré chrétien fervent. Il trouvait dans la pratique de ses devoirs des joies complètes suffisant à emplir son cœur de reconnaissance pour Dieu qui lui faisait la vie facile et douce.

La douleur causée par la mort de Madelonne s'était adoucie dans la mélancolie du souvenir ; la tendresse qu'il ressentait pour Julien combattait la jalousie de la marâtre. D'ailleurs il allait devenir complètement heureux. Une femme vivait pour lui et par lui ; Suzanne partagerait sa vie ; elle deviendrait son soutien, sa consolation, sa joie. Et c'était quand l'avenir semblait avoir dépouillé tous les nuages que fondait sur lui cet irréparable malheur.

Dans l'excès de sa peine, Herbert oublia Dieu. Il ne vit que le malheur dont les coups le foudroyaient ; il ne se demanda même pas comment il pourrait s'y soustraire.

—Mourir ! Il ne me reste qu'à mourir ! s'écria-t-il en tendant ses mains.

La rivière était là, coulant tranquil-

le entre ses bords égayés de fleurs et de plantes au large feuillage.

Le jeune homme cessa de croire que le suicide était un crime pour songer seulement qu'il lui offrirait un repos.

La folie s'emparait de sa tête fatiguée par un jeûne prolongé.

—Ce soir, dit-il, quand nul ne passera sur cette route, et que les lavandières quitteront le bord, je chercherai dans le trépas la tranquillité que m'ont retirée les hommes.

Et il se coucha dans l'herbe, comme si cette résolution l'avait subitement apaisé.

Une cloche lointaine tintant l'angelus du soir le tira de sa somnolence.

Il se souleva sur le coude et il écouta.

Le son harmonieux de l'airain lui rappelait à la fois l'église et la maison, la famille et la prière.

Il crut distinguer les reproches de Dieu dans ces voix harmonieuses annonçant la fin de la journée. Le remords d'une pensée coupable pénétra en lui avec ces sons lointains et sacrés.

Mais bientôt le carillon du clocher ne fut pas l'unique bruit qui se fit entendre dans la campagne. Le roulement d'une voiture s'y joignit, et Herbert ne tarda point à apercevoir au sommet de la côte une voiture lancée à fond de train et dont le cocher s'efforçait vainement de maintenir les chevaux.

A mesure que la voiture approchait, il devenait plus facile à Herbert de se rendre compte de l'imminence du péril couru par le voyageur à qui appartenait le véhicule.

Une pensée soudaine réveilla l'énergie expirante du fils d'Ambroise.

—Je voulais mourir, dit-il, mourir par le suicide, allons donc ! ce serait lâche. Je vais tenter de sauver ceux qui courent un danger, et si ce dévouement me coûte la vie, le-Seigneur me regardera avec indulgence.

Quelque affaibli qu'il fût, Herbert se plaça au milieu de la route, en rassemblant ses forces expirantes, se campant en arrière, les deux mains en avant, il attendit l'attelage qu'il allait s'efforcer d'arrêter.

Les chevaux couraient affolés, furieux, le mors aux dents, et sans nul doute la voiture allait se briser au premier angle de la route.

Une tête énergique, mais pâle, apparut à l'une des portières. Au même moment les chevaux, blancs d'écume, les yeux rouges comme des charbons et bondissant dans leurs brancards arrivèrent sur Herbert. Celui-ci saisit chacun d'eux par la bride et s'efforça de les maintenir ; mais les bêtes étaient furieuses, Herbert affaibli, et les chevaux, bien que les mains du jeune homme leur brisassent la bouche continuèrent à courir, traînant après eux Herbert dont les jambes allaient se briser sur les cailloux. Lentement cependant leur furie se ralentit ; Herbert n'avait point lâché prise et s'arrêtèrent brusquement.

Alors seulement le cocher put sauter à bas de son siège, et un homme d'environ cinquante ans descendit de voiture.

Il courut à Herbert dont les mains venaient d'abandonner la bride des chevaux et qui restait évanoui entre les jambes des bêtes frémissantes.

Tandis que le cocher emmenait les chevaux et les attachait à un arbre, le voyageur soulevait Herbert et le plaçait sur la berge avec les précautions qu'un père eut pris pour son enfant malade.

La tempe du jeune homme saignait, ses pieds n'avaient plus de chaussures, une plaie vive labourait sa jambe gauche, et il avait perdu le sentiment.

—John, dit le voyageur à son valet de chambre, ma trousse, du linge, vite ! prenez des fortifiants dans la caisse de la calèche.

Le domestique obéit, et un moment après, le voyageur pansait d'une main expérimentée les blessures du jeune homme.

Elles ne présentaient heureusement aucune gravité ; seulement celle du front ne saurait manquer de laisser une trace indélébile sur le beau visage d'Herbert.

Quand celui-ci retrouva l'usage de ses sens, son premier mouvement, tout machinal et d'instinct fut de porter la main à sa poitrine.

—J'ai faim ! dit-il, j'ai faim !

Une exclamation douloureuse s'échappa des lèvres du voyageur.

Il approcha une bouteille de vin de Xérès des lèvres d'Herbert.

—Buvez, dit-il, buvez d'abord.

Le jeune homme avala quelques gorgées de ce vin généreux, puis, légè-

ment ranimé, il tourna ses regards autour de lui.

—Je vous dois la vie, mon ami, lui dit le voyageur, je ne l'oublierai pas.

—Vous êtes donc heureux ?

L'expression avec laquelle Herbert prononça ces mots révéla mieux au voyageur que ne l'auraient fait de longues confidences, qu'un drame navrant se passait dans l'âme du courageux garçon. Il ne trouva point le moment opportun pour le questionner, et se réserva de le faire plus tard.

John avait l'habitude des campements improvisés. Le coffre de la voiture renfermait tout ce que pouvait exiger un estomac affamé, et tandis que John préparait le café, Herbert et le voyageur s'assirent autour d'une table dressée avec presque autant de confort que si le couvert eût été préparé dans une salle à manger luxueuse.

Le voyageur, secouru si à propos par Herbert, paraissait étranger.

Il avait une tête fine d'expression. Le front large, le teint pâle s'éclairaient de deux yeux bleus brillants d'intelligence. Sa taille haute indiquait la force. Il possédait l'élégance et la courtoisie d'un grand seigneur. Tout d'abord Herbert se sentit attiré par cette nature puissante et douce à la fois.

Il ne songea pas que la Providence lui envoyait un ami, mais il sentit pourtant s'alléger le poids de son angoisse.

Il fallut peu de temps au voyageur pour deviner que ce jeune homme pâle, affamé, manquant presque de vêtements, n'était cependant pas un vagabond. La façon de s'exprimer d'Herbert était celle d'un homme qui a beaucoup lu, et qui possède sur toute chose des notions générales.

Lorsque le fils d'Ambroise eut partagé le repas du voyageur, et que les forces lui furent revenues, l'étranger lui dit avec une franchise qui le toucha singulièrement :

—Il est impossible, dans l'état où vous vous trouvez, que vous vous livriez à aucun travail ; ma voiture est commode et douce ; le cocher va se procurer des chevaux frais, en attendant que les miens se remettent de leur fatigue et de leur folie. Je ne voudrais point vous adresser de questions in-

discrètes, mais un mot vous est échappé, et ce mot m'a révélé...

—Une grande misère, monsieur, oui, vous avez raison.... Je suis pauvre, très-pauvre désormais....

—Connaissez-vous assez les hommes pour me juger d'après mon visage ?

—Vous êtes bon, répondit Herbert après un examen rapide de la belle physionomie de l'étranger, devant vous je ne rougis point, et devant vous peut-être j'oserai pleurer....

—Où alliez-vous quand ma voiture a paru au sommet de la côte.

—J'avais cessé de vouloir, je songeais à mourir.

—Mourir, à votre âge ! mourir ! ne croyez-vous donc pas en Dieu ?

—Si vous saviez, monsieur, si vous saviez !

—J'apprendrai ce que vous jugerez convenable de me confier.... Je suis un passant, traitez-moi en ami....

—Eh bien ! oui, monsieur, car la Providence qu'offensait mon désespoir semble vous envoyer à moi comme un sauveur. De nous deux c'est vous qui me délivrerez peut-être.... A vous j'oserai tout raconter.... Vous ne me trahirez pas, puisque vous croyez me devoir la vie, et vous relèverez mon courage parce que vous êtes trop fort pour désespérer.... Je suis un banni de la vie, et je vais devant moi sans but, fuyant pour fuir.... A votre tour, monsieur, regardez-moi en face, ai-je l'air d'un malfaiteur ?

—Non, répondit le voyageur, je vous crois honnête homme.

—Écoutez-moi donc, et si après m'avoir entendu vous me conservez votre intérêt, je vous regarderai comme un messager de la Providence et je me laisserai guider par vous.... J'ai cédé tout à l'heure à une faiblesse indigne d'un homme, j'en conviens, mais l'excès de douleur m'a trappé de vertige....

Il y a quatre jours je me regardais comme si heureux qu'il ne me restait pas de vœux à former. Pour la condition dans laquelle le ciel m'a fait exister, j'étais riche, et mes désirs ne dépassaient pas ma position.

L'instruction acquise me permettait même de mieux apprécier mon bonheur. Près de vous, sans doute, monsieur, je suis un ignorant, là-bas on me jugeait savant parce que j'aimais passionnément les livres. Je venais

de me fiancer à une charmante fille, jolie, honnête, possédant encore plus de qualités que d'argent. J'ai souffert dans le passé et souffert plus qu'un autre, car mon cœur est ombrageux et je suis jaloux de la tendresse de ceux que j'aime... Ma mère mourut me laissant enfant encore, et deux ans après une autre femme prit sa place.... N'attendez pas de moi, monsieur, que je vous raconte les douleurs journalières, les épreuves incessantes que je subis au foyer. Je respectais assez mon père pour l'honorer même après son second mariage. Ce que m'avait appris ma mère Madelonne, ce que n'avait cessé de me répéter le saint prêtre qui m'éleva, c'est que l'autorité d'un père est sacrée, que Dieu nous interdit de le juger, et qu'au degré de respect que nous lui manifesterons, le Seigneur mesurera notre félicité et la longueur de notre vie sur la terre. Je ne me révoltais donc point, je me soumis. Ma conduite à l'égard de ma belle-mère resta exempte de tout reproche, et je chéris sans arrière-pensée l'enfant qui vint agrandir le cercle de la famille. Que vous dirai-je, monsieur, dans ce qui vient de m'arriver, dans le drame fatal dont vous allez entendre le récit. Je ne comprends pas encore les détails qui précédèrent la catastrophe....

—Calmez-vous, dit le voyageur d'une voix douce, je vous écoute avec un puissant intérêt et une grande compassion.

Herbert reprit d'une voix rapide :

—Au nombre des souvenirs que je tenais de ma mère était un fusil de prix. Elle le fit venir jadis de la maison d'un armurier célèbre à Paris, se défilant, disait-elle, des armes de pacotille. J'y attachais un double prix, personne que moi n'y a jamais touché, et je l'entretenais avec soin. Il était placé sur une paroi de ma chambre garnie de quelques armes curieuses achetées pendant des voyages.... Je suis certain, entendez-vous, monsieur, certain d'avoir déchargé et nettoyé ce fusil il n'y a pas quinze jours. Personne n'entre dans ma chambre durant mon absence. La vieille Jeanne qui frotte les meubles n'y reste pas seule plus qu'un autre serviteur. Je range moi-même mes papiers et les objets fragiles. Du reste, vous le savez, l'œil d'un amateur découvre vite si une main étrangère a

touché à certaines choses... Ma poudre, mes balles étaient enfermées dans un meuble que je n'ai point ouvert depuis l'instant où j'ai démonté et nettoyé mon fusil... Tout cela, monsieur, je le jurerais devant Dieu qui m'entend... Il y a quatre jours, nous nous disposions à partir pour la battue au loup ; je quittai le précepteur de mon jeune frère et je gagnai ma chambre dont j'ouvris la porte avec ma clef. Cette clef ne m'avait pas quitté de la matinée... Je devais donc trouver ma chambre vide... Je poussai un cri en y voyant Julien ! mon frère, un enfant ! Il venait d'enlever le fusil de la panoplie, et en dépit de la défense de mon père et de mon opposition, il prétendait suivre une chasse dangereuse, mortelle peut-être... Je tentai de lui enlever l'arme, il résista ; un mouvement qu'il fit heurta la gâchette et le coup partit... Julien tomba la poitrine traversée d'une balle.. Julien était mort... Alors, Lazarine cria à mon père.—“ Maudis-le ! Maudis-le ! c'est un fratricide ! Il a tué le fils de la marâtre ! Maudis Cain, maudis-le ! ”— Et mon père me chassa, et mon père me maudit...

—C'est horrible ! s'écria l'étranger.

—Comprenez-vous cela, monsieur, être maudit par mon père quand j'ai passé ma vie à le chérir ; quand lors de son second mariage j'ai imposé silence à mon cœur, quand j'ai refusé de le juger dans ses faiblesses, quand toute mon existence n'a eu qu'un but : mériter sa tendresse, mériter que sur son lit de mort il appelle les bénédictions du ciel sur ma tête... Maudit en m'accusant de fratricide, en me rendant responsable du sang versé !... Quand je me demande comment il se fait qu'une arme nettoyée par moi se trouvât chargée à cette heure...

—Votre jeune frère n'avait-il pas eu le temps de charger le fusil ?

—Non, monsieur ; l'escabeau dont il venait de se servir pour l'enlever de la muraille était encore là... Ce n'est pas lui qui a mis dans le canon le fusil et la balle... Mais que dirais-je pour ma défense à des juges prévenus... Quand Lazarine et mon père sont entrés dans la chambre, Julien était étendu sanglant sur le sol, et je tenais à la main le fusil qui venait de le tuer... Je le sais, monsieur, je lutterais contre

l'impossible... On répéterait :—“ Il a tué le fils de Lazarine par haine pour celle-ci.”— Mon Dieu ! mon Dieu ! Ce n'est pas assez pour moi de perdre mon jeune frère, car je vous le répète, je le chérissais profondément, il faut encore que l'on m'accuse de sa mort... Julien ! mon pauvre cher Julien !

Herbert courba son front dans ses mains et pleura.

Le voyageur ne tenta pas de le consoler, mais quand les sanglots d'Herbert s'apaisèrent, il lui dit d'une voix dont le calme n'excluait pas la sympathie.

Je suis anglais d'origine et cosmopolite d'habitudes, sans attache à une terre, à un continent, et sans famille. On m'appelle excentrique, je ne suis peut-être que sage. Jusqu'ici, j'ai peu cru à la reconnaissance des hommes, et il m'a souvent semblé qu'ils exagéraient ce qu'ils appellent leurs chagrins. Le vôtre me semble écrasant... Si vous le voulez, vous ne me quitterez plus... Vous aimez l'étude, on me dit savant ; ce que vous ignorez, je vous l'apprendrai : vous m'aimerez si vous voulez, si vous le pouvez, car il n'est pas sûr que l'intégrité de mon caractère et la sagesse de ma vie suffisent pour inspirer de l'affection... Vous ne pouvez tenir à la France où la haine vous poursuivrait, où vous seriez frappé d'une condamnation terrible, sans appel peut-être... Venez avec moi, je recommencerai le tour du monde pour vous en montrer les merveilles... Si vous revenez jamais dans votre patrie, ce sera quand vingt années ayant passé sur votre tête vous aurez le droit de reparaitre sans danger dans une patrie dont vous chasse un malheur...

—Oh ! monsieur ! dit Herbert, vous êtes bon !

—Acceptez-vous ?

—Je vous remercie, et cependant je n'ose... Songez-y donc, c'est presque un vagabond que vous recueillez. Je ne puis réclamer la plus faible part de l'héritage d'une mère sans mettre la justice sur mes traces.

—Assez sur ce sujet, dit le voyageur. Je me nomme lord Blunfield, il me reste un million de revenu, j'ai dépensé beaucoup d'argent en voyages coûteux, en recherches scientifiques, je ne compte pas m'arrêter... Suivez mon raisonnement ; je vous dois certainement la

vie. Si vous ne m'intéressiez pas, vous trouvant dans une situation terrible, je mettrais cinq cent mille francs dans un portefeuille et je vous le laisserais, rassuré sur votre avenir matériel. Au lieu de cela, loin de vous offenser par une offre d'argent, je vous demande de devenir mon compagnon, mon secrétaire, mon ami, si vous le pouvez. Vous m'aidez dans mes travaux, et les appointements que je vous donnerai vous permettront une certaine indépendance. Encore une fois, acceptez, vous me rendrez plus service qu'à vous-même.

Eh bien ! oui, répondit Herbert ; les conseils d'un faux orgueil sont indignes de moi et de vous. Prenez-moi, gardez-moi, je vous parlerai dans l'avenir de ce que vous ne savez pas encore assez, c'est que j'ai un cœur aimant, auquel ne pèsera pas la reconnaissance.

— Bien ! bien ! fit l'Anglais en serrant les mains d'Herbert.

— Où allez-vous, maintenant, monsieur ?

— J'avais le projet de revoir les Indes.

— De quel port partirez-vous ?

— De Nantes.

— Et nous y serons ?

— Demain.

Lord Arthur Blunfield prit lui-même un paletot dans la voiture, et le jeta sur les épaules d'Herbert. Le cocher fut envoyé à la recherche de chevaux frais, et deux heures après l'accident qui venait de rapprocher d'une façon si inattendue le riche anglais et Herbert, l'enfant maudit prenait place dans la voiture de lord Arthur Blunfield.

Vingt-quatre heures après tous deux se trouvaient à Nantes.

Il fallut peu de temps à Herbert pour se métamorphoser. Son élégance naturelle lui permit de porter aisément des habits d'une coupe plus recherchée que ceux auxquels il était accoutumé. Sa tristesse donna une nouvelle distinction à son beau visage, et jamais ceux qui rencontrèrent sur le port ou sur le cours lord Blunfield et Herbert n'auraient pu prendre celui-ci pour le fils d'un paysan.

L'anglais avait l'habitude des voyages, partout où il se trouvait, il voulait être chez lui. L'idée ne lui vint donc point de prendre simple-

ment passage à bord d'un navire. Sa fantaisie pouvait le pousser à changer subitement son itinéraire. Il s'informa du nombre des vaisseaux en partance, de l'habileté des capitaines, de la moralité des équipages, puis une fois renseigné, il alla trouver M. Francis Auber, et lui dit tranquillement ?

— Voulez-vous me céder votre navire ?

— Qu'en ferez-vous, milord ?

— Navire, matelots, tout enfin.

— Même le capitaine.

— Surtout le capitaine ?

— Voilà une proposition au moins bizarre.

— Je suis Anglais, monsieur.

Francis Auber s'inclina.

— Et nous irons, monsieur ?

— Jusqu'à ce que vous soyez riche, et que je me trouve las.

— Cela peut-être long.

— Si vous êtes ambitieux.

— Un demi million me suffira ; mais vous ne semblez pas devoir vous fatiguer vite.

— Mes cheveux blanchissent.

— Et où irons-nous ?

— Partout.

— Mais d'abord ?

— A Calcutta.

— J'y allais.

— Je le sais.

— Me permettez-vous de conserver ma cargaison ?

— Sans nul doute ; vous ferez autant de commerce que vous pourrez, et je ne demanderai dans la cale que la place nécessaire pour loger les collections que je rapporterai des pays divers que nous traverserons.

— Quel prix fixez-vous pour moi, par année, monsieur.

— Cinquante mille francs, vingt mille pour le second, double paie pour les matelots ?

— Et le navire ?

— Je l'achète aux armateurs et je paie comptant.

Francis Auber tendit la main à l'anglais.

— Marché fait milord. Je vous promets pour second un jeune capitaine au long cours de mes amis qui visent de passer ses examens. De tels appointements seront pour lui une fortune.

— Quand pouvez-vous partir ?

— Dans une huitaine.

— Tout est pour le mieux, venez me

voir demain à l'hôtel, nous réglerons les questions d'argent.

Le soir lord Blunfield raconta à Herbert quels arrangements il venait de prendre. Tous deux employèrent les journées suivantes à acheter des livres, à se munir de crayons et de pinceaux.

—Je vous apprendrai le dessin, dit l'Anglais au fils de Madelonne. Celui qui ne sait se servir que de la plume n'est qu'à moitié le maître de sa pensée.

Le mouvement dont Herbert se trouva enveloppé ne lui laissa pas le temps de réfléchir. Lord Arthur comprenant avant tout distraire, occuper son protégé, ne lui permit pas de songer au passé. Sans doute une douleur profonde remplissait l'âme du jeune homme, il se sentait oppressé, brisé, mais à peine allait-il s'abandonner à une impression pénible que l'anglais l'arrachait à son absorption.

Le navire affrété par celui-ci avait pour nom la *Mouette*. C'était un bon marcheur, élégant de coque et léger d'allure. Les matelots étaient bretons pour la plupart et lord Blunfield savait quel cas on en peut faire. Le matin du jour fixé pour le départ, Herbert se rendit à l'église Saint-Nicolas. Il y entendit la messe avec une piété recueillie. Il supplia Dieu de permettre qu'un jour son innocence fût reconnue. Il lui demanda de ne point ratifier une malédiction qu'il savait n'avoir pas méritée, puis réconforté par la prière, il revint à bord de la *Mouette* où lord Arthur l'attendait.

Une grande foule encombra le port. Ce que l'on appelait la fantaisie de l'anglais avait circulé dans le public.

Le capitaine n'avait pu taire la bonne fortune qui lui survenait; les matelots dans les cabarets dépensaient le dernier sou de la paie d'un mois réglée d'avance.

—On racontait sur lord Blunfield d'in vraisemblable histoire; on le gratifiait de mines d'or à Galconde, on normait les pêcheries de perles qu'il possédait au bord des golfes d'Asie. Quand au jeune homme pâle et triste qui ne le quittait pas, il intéressait et il intriguait. Hélas! les femmes qui parlaient en souriant du secrétaire de lord Blunfield étaient bien loin de penser que le malheureux ne croyait plus

avoir le droit de fouler la terre de France, et quant quittant la patrie, il fuyait devant le bourreau.

Vers trois heures de l'après-midi, par une admirable journée, au moment où montait la marée, la *Mouette* déploya ses voiles comme l'oiseau dont elle portait le nom, les étend au-dessus des flots, et le navire poussé à la fois par la brise, et par le mouvement rapide de ses hélices quitta le port de Nantes.

L'enfant maudit échappait à la justice.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

## LE LOUP-BLANC

PAR

PAUL FEVAL.

(Suite.)

XIX.

Sous la charmille.



ILLUSION s'enfuit tambour battant. Dans cette gageure qu'il avait engagée contre lui-même, Didier avait parié pour un berceau et une statue. Le berceau existait, mais ce qu'il venait de prendre pour une statue était une jeune fille en chair et en os, mademoiselle

Alix de Vaunoy de La Tremlays.

La méprise du reste était fort excusable. Au moment où Didier l'avait aperçue, mademoiselle de Vaunoy lui tournait le dos. Elle était debout et immobile au centre du berceau, lisant une lettre froissée et sans doute bien souvent relue. Ses beaux cheveux noirs avaient, ce matin, de la poudre, et une robe de mousseline blanche formait toute sa toilette.

Au cri poussé par Didier, elle se retourna, comme nous l'avons dit, et

le papier qu'elle lisait s'échappa de sa main.

Son premier mouvement fut de fuir, mais la réflexion la retint. Elle fit même un pas vers le coude de la charmille, où suivant toute apparence, Didier allait se montrer.

Elle avait reconnu sa voix.

Mademoiselle de Vaunoy avait sur le visage cette pâleur qui présage de décisives résolutions. Son regard, ordinairement hardi dans sa douceur, était triste, timide et grave. Didier s'avança vers elle d'un air embarrassé. Pour prendre contenance, il se baissa et releva la lettre qu'Alix avait laissé tomber. Cette lettre était de lui. Il la reconnut, et son malaise augmenta.

—C'est la lettre que vous crûtes devoir m'écrire pour m'annoncer votre départ, dit Alix avec simplicité. Je suis bien aise qu'elle soit tombée entre vos mains vous la garderez.

Didier demeura muet. Alix reprit :

—J'ai été heureux de vous revoir, car je me souvenais de vous comme d'un frère.

Didier l'avait appelée ma sœur dans son rêve, et bien souvent il lui était arrivé de comparer le sentiment qu'il gardait pour elle à la tendresse d'un frère. Et pourtant il demanda :

—Alix dites-vous la vérité ?

—Je dis toujours la vérité, répondit-elle.

Elle eut un sourire grave et poursuivit :

—Parlons d'elle, je le veux.

—C'est une chère enfant. Son regard est pur comme le regard d'un ange. Son âme est plus pure que son regard.

—De qui parlez-vous ? balbutia Didier.

—Oh ! fit Mlle. de Vaunoy dont la voix devint plus sévère, vous n'avez rien à vous reprocher, je le sais ; mais ne niez pas, ce serait mal. Il y a une fraternité entre nous autres jeunes filles de la forêt. Je suis noble et riche, elle est paysanne et pauvre ; mais, enfants, nous nous sommes rencontrées souvent dans les bruyères. Nous avons joué autrefois sous les grands chênes qui protègent Notre Dame de Mi-Forêt ; je l'avais apprivoisée, la petite sauvage ! Depuis lors, tandis qu'elle restait dans sa solitude, je faisais, moi, connaissance avec le monde ; tandis qu'elle

courait libre sous le couvert, j'apprenais mes devoirs de fille noble : j'apprenais à porter le velours et la soie, à parler, à me taire, à sourire. Étrange destinée ! elle, dans sa solitude, moi, au milieu des somptueuses fêtes de Rennes, nous avons subi toutes deux le même sort. Dieu la destinait à l'homme que je ..... que je croyais souhaiter pour mari.

—Vous ne le croyez plus, Alix ?

—Un jour, il y avait deux mois que vous étiez parti, Didier ; je me promenais seule dans la forêt, songeant encore aux fêtes de Mgr. le comte de Toulouse, lorsque j'entends une voix connue qui chantait sous le couvert la complainte d'Arthur de Bretagne.

—Fleur-des-Genêts ! balbutia le capitaine.

Alix sourit doucement.

—Vous savez enfin de qui je parle, Didier, dit-elle. Il y avait bien longtemps que je ne l'avais vue. Que je la trouvais belle, ce jour-là ? Elle me reconnut tout de suite et vint à moi les bras ouverts. Puis elle prit dans son panier de chèvre-feuille un beau bouquet de primevères qu'elle attachait à mon corsage, puis encore elle me parla de vous.

—De moi ! prononça involontairement Didier.

—Elle ne vous nomma point, mais je vous reconnus ; je sentis quel était mon devoir.

—Hélas ! mademoiselle, s'écria Didier, je suis bien coupable peut-être....

—Envers elle, oui, monsieur, si vous dites un mot de plus, car elle est votre fiancée.

Il y eut un moment de silence. Alix reprit :

—Quand elle sera votre femme....

Elle s'interrompit parce que le regard du jeune capitaine avait exprimé la surprise.

—Elle sera votre femme, poursuivit-elle cependant avec fermeté ; vous le voulez.... et vous le devez. Elle est bien pauvre, mais vous avez votre épée, et vous n'êtes point de ceux que leur naissance enchaîne à l'orgueil !

Didier se redressa.

—Je ne suis pas gentilhomme, c'est vrai, dit-il, je le sais. Peut-être n'était-il pas besoin de me le rappeler.

Alix lui tendit la main cette fois et répliqua :

—Excusez-moi, je plaide la cause de mon amie.

Les capitaines n'aiment pas à être congédiés, même de cette façon noble et charmante.

—Mademoiselle, dit-il, la cause de Marie n'avait peut-être pas besoin d'être plaidée ; mais voyons, puisque nous sommes le frère et la sœur, noble sœur et frère de roture, j'ai bien le droit d'interroger.

—Interrogez.

—Votre conduite a-t-elle pour cause la distance qui nous sépare ?

—Non.

—Y aurait-il sous jeu un autre mariage ?

—Mon père veut en effet me marier.

—Ah ! ah !

—Mais celui qu'on me propose ne sera jamais mon mari.

—N'a-t-il pas un nom qui soit au niveau du vôtre ? demanda Didier non sans raillerie.

—C'est M. Béchameil, marquis de Nointel, intendant royal de l'impôt.

Didier éclata de rire.

Comme s'il y avait eu de l'écho sous la charmille, un autre rire épais et bruyant retentit à une vingtaine de pas, derrière le feuillage.

—Folle que je suis s'écria Alix. Je ne vous ai pas dit le principal. Il n'est plus temps, ce sont eux ; à bientôt nous nous reverrons encore une fois !

Elle s'en fut précipitamment, laissant le capitaine étourdi de cette disparition subite.

L'éclat de rire se répéta sous la charmille. Un bruit de voix s'y joignit, et bientôt, au tournant de l'allée, débouchèrent MM. de Vaunoy et Béchameil.

## XX.

### Avant et après le déjeuner.

Vaunoy et l'intendant royal semblaient de fort heureuse humeur. Ils marchèrent avec empressement vers Didier qui avait peine à se remettre et gardait une contenance embarrassée.

—Nous arrivons ici, mon cher hôte, dit Vaunoy, guidés par vos éclats de rire. La promenade solitaire vous rend-elle donc si joyeux ?

—Ais-je ri ? demanda machinalement Didier.

—Oui, Saint-Dieu ! vous avez ri.

—Le fait est que vous avez ri, dit Béchameil. J'ai l'honneur de vous présenter le bonjour.

—Je ne me souviens pas... comment ça Didier.

—Eh ! dit Vaunoy avisant le papier que celui-ci tenait encore à la main, c'est sans doute cette lettre qui causait votre hilarité matinale ?

—Je ne serais pas éloigné de le croire, appuya Béchameil, veuillez me donner, je vous prie, des nouvelles de votre santé.

Didier froissa la lettre et la déchira en tout petits morceaux. Cela fait, il salua l'intendant royal et lui répondit par quelque banale politesse. M. Béchameil avait complètement mis bas ses fâcheuses dispositions de la veille : Vaunoy venait de lui faire entendre qu'il n'avait rien à craindre d'un semblable rival et que la main d'Alix lui était assurée. Aussi se sentait-il porté vers Didier d'une bienveillance inaccoutumée.

Quant à Vaunoy, il n'avait point épouillé son masque de bonhomie. On eût dit, en vérité, un brave oncle abordant son neveu chéri.

—Messieurs, dit le capitaine dont la froideur contrastait fort avec la cordialité de ses hôtes, vous plairait-il que nous parlions maintenant de ce qui concerne le service de Sa Majesté ?

—Assurément répondit Vaunoy.

Et Béchameil répéta :

—Assurément !... Pourtant, ajouta-t-il après réflexion, je pense, sauf avis meilleur, qu'il serait convenable de déjeuner d'abord.

—Fi ! monsieur de Béchameil ! dit Vaunoy en souriant.

—Mettez, monsieur mon ami, que je n'ai point parlé. Je préfère évidemment le service du roi au déjeuner et même au diner ! Mais ceci n'empêche point qu'un déjeuner refroidi soit une triste chose. Nous vous écoutons, monsieur le capitaine.

Didier tira de son portefeuille un parchemin sur lequel Vaunoy jeta les yeux pour la forme. Béchameil, en lisant le seing royal, crut devoir ôter son feutre et prier Dieu qu'il bénit Sa Majesté.

—Sur la proposition de S. A. S. Mgr. le comte de Toulouse, gouverneur de

Bretagne, dit le capitaine, le roi m'a confié la mission d'escorter les fonds provenant de l'impôt à travers cette contrée qui passe pour dangereuse...

—Et qui l'est ! interrompit Vaunoy.

—Qui l'est énormément ! ajouta Béchameil.

—Le roi m'a chargé en outre, reprit Didier, de veiller à la perception des tailles, et Son Altesse Sérénissime m'a donné mission particulière de poursuivre et détruire, par tous moyens, cette poignée de rebelles qui portent le nom de *Loups*.

—Que Dieu vous aide ! dit Vaunoy. C'est là, mon jeune ami, une noble mission.

—Une mission que je ne vous envie en aucune façon, mon jeune maître ! pensa tout bas Béchameil. Dieu vous assiste ! prononça-t-il à haute voix.

—Je vous rends grâce, messieurs. Dieu protège la France, et son aide ne nous manquera point. Je pense que la vôtre ne me fera pas défaut d'avantage.

À cette question faite d'un ton de brusque franchise, Vaunoy répondit par un mouvement de tête accompagné d'un diplomatique sourire. Béchameil, malgré sa bonne envie, ne put imiter que le mouvement. Ce gastronome n'était point diplomate.

Didier insista.

—Je puis compter sur votre aide ? demanda-t-il une seconde fois.

Vaunoy répondit :

—À plus d'un titre, mon jeune ami : pour vous même et pour Sa Majesté.

—Je m'en réfère aux paroles de M. de Vaunoy, dit Béchameil.

—Merci, messieurs. Je n'attendais pas moins de deux loyaux sujets du roi. Je fais grand fond sur votre secours, et vous préviens à l'avance que je ne ménagerai pas votre bonne volonté. Veuillez me prêter attention.

Béchameil tira sa montre et constata avec douleur que l'heure normale du déjeuner était passée depuis dix minutes. Il poussa un profond soupir, n'osant pas manifester plus clairement son chagrin.

—Je ne suis point arrivé jusqu'ici, reprit Didier, sans avoir arrêté mon plan de campagne. Toutes mes mesures sont prises. La maréchaussée de Rennes est prévenue ; celle de Laval marche sur la Bretagne à l'heure où je vous parle. Les sergenteries de

Vitré, de Fougère et de Fouvigné-du-Désert me seconderont au besoin.

—À la bonne heure ! s'écria Béchameil. Tout cela formera une armée respectable.

—Trois cents hommes environ, monsieur.

—Ce n'est pas assez, dit Vaunoy. Les loups sont en nombre quadruple.

Béchameil modéra sa joie.

—J'avais cru qu'ils étaient plus nombreux que cela, répartit froidement le capitaine. Nous serons un contre quatre. C'est beaucoup !

—Je ne saisis pas bien, dit Béchameil.

—C'est beaucoup, répéta Didier, parce que nous aurons de notre côté tous les avantages. Vous ne pensez pas, je suppose, que je veuille les attaquer à la Fosse-aux-Loups ? Ne vous étonnez point, monsieur de Vaunoy, si je sais le nom de leur retraite. Grâce à des circonstances que je ne juge point à propos de vous détailler ici, je connais la forêt de Rennes comme si j'y étais né.

À ce dernier mot, Hervé de Vaunoy tressaillit violemment et devint si pâle que Béchameil crut devoir le soutenir dans ses bras.

—Qu'avez-vous, monsieur mon ami ? demanda l'intendant.

—Rien...je n'ai rien, balbutia Vaunoy.

—Si fait ! je parie que c'est le besoin de prendre quelque chose qui vous travaille. Et par le fait, l'heure du déjeuner est passée depuis trente cinq minutes et une fraction.

Vaunoy, par un brusque effort, s'était remis tant bien que mal. Il repoussa Béchameil.

—Capitaine, dit-il, je vous prie de m'excuser. Un éblouissement subit... je suis sujet à cette infirmité. Vous plairait-il de poursuivre ?

—Dans votre intérêt, monsieur mon ami, insista héroïquement Béchameil, je vous engage à prendre quelque chose. Nous vous ferons raison. le capitaine et moi,

Vaunoy fit un geste d'impatience, et Béchameil reconnut avec découragement que le déjeuner était désormais indéfiniment retardé.

—Je vous disais, reprit Didier qui n'avait prêté à cette scène qu'une attention médiocre, je vous disais que la

forêt est pour moi pays de connaissance, je sais que la position des Loups est inexpugnable, et ne prétends point courir les chances d'une attaque au moins tant que les deniers de Sa Majesté ne seront point à couvert. Il me faut, à moi aussi, des positions dans la forêt, et je vous demande, à vous, monsieur de Vaunoy, votre château de La Tremlays, à vous, monsieur l'intendant royal, votre maison de plaisance de la Cour-Rose.

—Ma folie! s'écria Béchameil, et qu'en prétendez-vous faire monsieur?

—Je ne sais : peut-être une place d'armes.

—Mais il y a des tapis dans toutes les chambres, monsieur ; il y en a pour vingt mille écus....

—Fi ! monsieur de Béchameil, fi ! voulut interrompre Vaunoy.

Cette fois le financier se montra rétif.

—Il y a continua-t-il, des meubles sculptés, incrustés, dorés : il y en a pour trente mille écus, monsieur !

—Fi ! monsieur de Béchameil, fi ! répéta Vaunoy.

—Il y a des porcelaines du Japon, de la faïence d'Italie, des grès de Suisse, des cristaux de Suède. La batterie de cuisine seule vaut quatorze mille cinq cents livres, monsieur. Et vous voulez mettre tout cela au pillage ! Vos soldats dévaliseraient mon gardemanger ; ils boiraient ma cave.... ma cave qui est la plus riche de France et de Navarre ! Ils écailleraient mes mosaïques, crèveraient mes tableaux, briseraient mes cristaux, que sais-je ! Une place d'armes ! Morbleu ! monsieur, pensez-vous que j'aie fait bâtir ma folie pour héberger vos soudards !

—Fi monsieur de Béchameil ! répéta Vaunoy pour la troisième fois ; Saint-Dieu ! fi ! vous dis-je.

Le financier s'arrêta enfin essouffé. Didier regarda l'interruption comme non avenue, et reprit avec le plus grand calme :

—Peut-être une place d'armes. En tout cas, je puis vous faire promesse, messieurs, de vous prévenir deux heures à l'avance.

—Cela su... dit Vaunoy qui semblait résolu à tout approuver.

—Monsieur mon ami, s'écria Béchameil exaspéré, je ne vous comprends pas ! Savez-vous que je ne donnerais

pas ma petite maison pour cent mille pistoles !

Vaunoy lui serra fortement la main. C'est là un signe que les intelligences, même les plus épaisses, comprennent par tous pays.

Le financier se tut instinctivement.

—Je pense, mon cher hôte, demanda Vaunoy du ton de la plus cordiale courtoisie, que ces mesures dont vous parlez forment la dernière partie de votre plan. Avant de vous fortifier, vous vous occuperez sans doute de convoyer les espèces qui vous attendent à Rennes, car on dit que la cassette du roi est vide, ou peu s'en faut.

—Tel est en effet mon projet, monsieur.

—Donc, en attendant que la Tremlays devienne place d'armes, nous en ferons, s'il vous plaît, une auberge où se reposera l'escorte de l'impôt.

—L'impôt, répondit le capitaine, reste sous la garantie et responsabilité de M. l'intendant royal tant qu'il n'a point franchi les frontières de la Bretagne. C'est donc à M. l'intendant de faire choix du lieu où l'escorte passera la nuit.

Une expression de singulière inquiétude se répandit sur le visage du maître de la Tremlays. Il fallait que cette inquiétude fut bien puissante pour que Vaunoy, habitué comme il l'était à dompter souverainement sa physionomie, n'en pût réprimer les symptômes.

Didier et l'intendant la remarquèrent.

Le premier n'y fit pas grande attention. Il croyait connaître Vaunoy qu'il méprisait sans le soupçonner de trahison. Sa hautaine insouciance ne daigna point se préoccuper de ce mince incident.

Quant à Béchameil, il interpréta à sa manière l'angoisse évidente du maître de la Tremlays. Il pensa que Vaunoy voyant que le choix de la halte restait entre ses mains à lui, Béchameil, redoutait sa décision pour l'office et les provisions du château.

—Monsieur mon ami, dit-il en conséquence, je dois vous prévenir tout d'abord que les frais de convoi me regardent....

Vaunoy pâlit et fronça le sourcil.

—Je paierai tout, poursuivit l'intendant ; l'hospitalité est pour moi un devoir.

—Vous prétendez donc recevoir les gens du roi dans votre maison de la Cour-Rose? demanda Vaunoy dont l'anxiété augmentait visiblement.

—Non pas, monsieur mon ami, non pas! s'écria vivement Béchameil.

Vaunoy respira longuement. Ses couleurs vermeilles reparurent aux rondes pommettes de ses joues,

Ce mouvement fut tellement irrésistible et marqué que Didier ne put s'empêcher d'y prendre garde.

Ce fut, au reste, l'affaire d'un instant, et, à mesure que le calme revenait sur le visage de Vaunoy, les doutes du jeune capitaine se dissipaient.

Mais pour un spectateur attentif et désintéressé de cette scène, il eût été évident qu'un hardi dessein venait de surgir dans le cerveau de Vaunoy, dessein que favorisait grandement l'option de M. Béchameil, désignant la Tremlays pour lieu de repos à l'escorte des gens du roi.

Béchameil, qui était à cent lieues de penser que sa décision pût faire plaisir à Hervé de Vaunoy, prit à tâche de l'excuser et de la motiver, ce qu'il fit à sa manière.

—Je vous répète, monsieur mon ami, dit-il, que vous n'aurez rien, absolument rien à débourser.

—Laissons cela, interrompit Vaunoy.

—Permettez! Je suis, vous me faites, j'espère, l'honneur d'en être persuadé, un sujet fidèle et dévoué de Sa Majesté. Ma pauvre maison est fort à son service, depuis les fondements jusqu'aux combles, y compris, bien entendu, les étages intermédiaires, mais il s'agit de cinq cent mille livres tournois.

—Cinq cent mille livres tournois? répéta lentement le maître de la Tremlays.

—Tout autant, monsieur mon ami; il y a même quelques écus de plus. Si cette somme était enlevée, mon aisance, qui est honnête, serait terriblement réduite. Or suivez bien; ma folie de la Cour-Rose n'est point propre à soutenir un siège, et si les Loups...

Vaunoy haussa les épaules avec affectation.

—Monsieur l'intendant a raison, dit le capitaine qui, depuis dix minutes, n'apportait plus à la discussion qu'une attention fort médiocre.

—Permettez, dit encore Béchameil répondant au geste de Vaunoy; je se-

rais mortifié que vous puissiez croire....

—Allons déjeuner, interrompit en souriant le maître de la Tremlays.

Le coup était d'un effet sûr: il porta. Béchameil remua convulsivement les mâchoires, comme s'il eût voulu paraître son explication; mais il ne put que répéter ces mots qui éveillaient les plus tendres échos de son cœur:

—Allons déjeuner.

Vaunoy s'appuya familièrement sur le bras de Didier. Béchameil, les narines gonflées et saisissant au vol parmi les effluves épandues dans l'air toutes celles qui venaient de l'office, ouvrit la marche. En chemin, il fut décidé que le convoi d'argent partirait de Rennes le lendemain. De la ville au château l'étape était courte, mais les routes de Bretagne, en l'an 1740, étaient tracées de manière à quadrupler la distance.

Béchameil, malgré la prééminence notable de son abdomen, monta le peron en trois sauts. Une minute après, il nouait sa serviette autour de ses mentons et dégustait savamment un salmis d'ailerons de bécasses qu'il déclara sans pareil et fêta en conscience.

Hervé de Vaunoy ne resta point oisif durant cette matinée. Le déjeuner était à peine fini, et M. Béchameil venait de s'étendre sur un lit de jour pour se livrer à cet important devoir que les gourmets ne doivent négliger jamais, la sieste, lorsque M. de Vaunoy, quittant Didier sous un prétexte d'autant plus facile à trouver que le jeune capitaine ne tenait point extraordinairement à sa compagnie, se dirigea d'un air soucieux et affairé vers son appartement.

—Qu'on m'envoie sur-le-champ Laspierre et maître Alain, dit-il à un valet qu'il rencontra sur son chemin.

Le valet se hâta d'obéir, et Vaunoy poursuivit sa route; mais, ayant jeté par hasard un regard distrait à travers les carreaux de l'une des croisées du corridor, il aperçut Alix qui, rêveuse et la tête penchée, suivait à pas lents l'allée principale du jardin.

—Toujours triste! se dit Vaunoy d'un ton où perçait un atome de sensibilité; pauvre fille! Mais, après tout, elle n'est pas raisonnable! Béchameil ferait la perle des maris.

Il allait passer outre, lorsque, dans une autre allée dont la direction for-

mait angle avec celle de la première, il vit le capitaine Didier, lequel, par impossible, semblait rêver aussi. Vaunoy fit un geste de mauvaise humeur.

—Elle était sur le point de l'oublier ! murmura-t-il ; je m'y connais ! Et le voilà revenu ! Sa seule approche déjoue fatalement tous mes plans. Et puis, si quelqu'un de ces hasards que nulle précaution ne peut déjouer, allait lui apprendre....

Vaunoy s'interrompit. Comme nous l'avons dit, les deux allées que suivaient Alix et Didier se croisaient. Chaque pas fait par les deux jeunes gens les rapprochait ; ils allaient se rencontrer dans quelques secondes.

—Eh ! qu'a-t-il besoin de savoir ? reprit Vaunoy avec emportement. Son étoile le pousse à me nuire. Qu'il sache ou non, il me perdra si je ne le perds !

Alix et Didier arrivaient en même temps au point de convergence des allées ; au moment où ils allaient se trouver face à face. Vaunoy porta son sifflet de chasse à ses lèvres.

Le bruit fit lever la tête aux deux jeunes gens. Alix se tourna du côté du château et dut obéir au geste d'appel que lui envoya de loin son père.

Didier salua et poursuivit sa route.

—C'était comme un fait exprès ! pensa Vaunoy. Saint-Dieu ! j'ai manqué mon coup deux fois déjà : mais on dit que le nombre trois porte bonheur !...

Il entra dans son appartement, où ne tardèrent pas à le joindre ses deux fœux serviteurs, Alain et Lapierre. Presque au même instant, Alix entra ouvrit la porte.

—Vous m'avez appelée, mon père ? dit-elle.

Vaunoy, qui ouvrait la bouche pour donner des ordres à ses deux acolytes, hésita quelque peu et fut sur le point de renvoyer sa fille ; mais il se ravisa.

—Restez ici, dit-il aux valets. J'aurai besoin de vous dans un instant.

Puis il passa le bras d'Alix sous le sien et l'entraîna doucement dans la galerie.

Maitre Alain et Lapierre demeurèrent seuls. Le premier, dont l'intelligence avait considérablement fléchi sous le poids de l'âge et aussi par l'effet de l'ivrognerie, tira de sa poche son

flacon carré de fer-blanc et but une ample rasade d'eau-de-vie.

—En veux-tu ? demanda-t-il à Lapierre.

—Il y a temps pour tout, répondit l'ex-saltimbanque ; je ne bois jamais quand je dois causer avec monsieur.

—Moi, je bois double.

—Et tu vois de même. Hier tu n'as pas su seulement reconnaître ce drôle de valet.

—Je me fais vieux, dit Alain en buvant une seconde gorgée. Le fait est que ma pauvre mémoire s'en va. Mais si je le vois encore une fois je le reconnaitrai peut-être.

—Et s'il ne revient pas ?

Alain, au lieu de répondre, but une troisième rasade et s'arrangea pour dormir, en entendant son maitre. Lapierre haussa les épaules, et, pour ne point perdre son temps, il fit le tour de la chambre, donnant généreusement l'hospitalité, dans les vastes poches de son pourpoint, à toutes les pièces de monnaie égarée qu'il trouva sur les meubles. Les tiroirs étaient fermés.

Quand il eut achevé sa tournée, il s'accouda sur l'appui de la fenêtre. Au loin, dans le jardin, il aperçut Didier qui continuait solitairement sa promenade.

Lapierre se prit à réfléchir.

—Peuh ! dit-il enfin en enflant ses joues ; je croyais le détester davantage. C'est un joli garçon. Vaunoy paie mal et demande beaucoup. Hé, hé !...il faudra voir.....

—En veux-tu ? grommela maitre Alain qui trinquait en rêve.

Lapierre laissa tomber sur le vieillard un long regard de mépris.

—Voilà ce qu'on devient au service de Vaunoy ! dit-il ensuite. Jamais de tiroirs ouverts. Quelques pièces d'or pour beaucoup de travail. C'est pitoyable de se damner ainsi au rabais... Il faudra voir.

## XXI.

### Mademoiselle de Vaunoy.

Pendant que maitre Alain et Lapierre attendaient, Hervé de Vaunoy arpenta à pas lents le corridor avec sa fille qui s'appuyait à son bras et dont il caressait paternellement la blanche main.

—J'ai à vous gronder, Alix, disait-il de sa voix la plus douceuse. Vous avez été, vis-à-vis de notre hôte, le capitaine Didier, d'une froideur!

Il appuya sur ce mot et regarda sa fille en dessous. Aucune émotion ne parut sur le calme et beau visage d'Alix.

—Il ne faut point outrepasser le but, reprit le maître de la Tremlays. Le capitaine est un brave officier du roi qui a droit à tous nos égards, et, quand on n'aime point un homme, il est bon de se contraindre un peu.

Alix releva sur Vaunoy son regard tranquille et Vaunoy se tut.

Il aimait sa fille : c'était le seul sentiment humain qui fût resté debout en son cœur parmi les ravages de l'égoïsme et de la cupidité. Il eût voulu la faire heureuse, mais les événements le pressaient. Il n'avait point le choix ; un mot de Béchameil pouvait mettre en question sa fortune, sa noblesse, sa vie ; à quelque prix que ce fût, il lui fallait acheter l'appui de Béchameil.

En ce moment, Vaunoy était à la gêne. Alix le dominait de toute la hauteur de sa franchise. Pour la milième fois peut-être, il se repentit d'avoir usé de ruse avec elle, reconnaissant trop tard que la ruse s'émousse contre la candeur.

Trop vil pour ressentir dans toute sa force l'angoisse qui serre le cœur d'un père surpris par son enfant en flagrant délit de tromperie, il était néanmoins humilié de son rôle et fit effort pour jeter son masque loin de lui.

—Alix, dit-il tout à coup en jouant passablement la rondeur, j'ai eu tort d'en user ainsi avec vous. Pardonnez-moi. Vous méritez ma confiance entière, et je veux dépouiller tout subterfuge. Vous savez ce que je veux ; vous devinez peut-être pourquoi je le veux. Trompez-vous mes espérances ?

—Je ferai ce que j'ai promis, monsieur, répondit Alix.

Vaunoy respira.

—Cela suffit, dit-il. Le temps est un puissant remède aux répugnances capricieuses des jeunes filles ; pour le moment, je vous demande seulement de ne point voir le capitaine Didier.

—Je l'ai vu déjà, monsieur.

—Ah ! Et vous lui avez parlé ?

—Je lui ai parlé.

—De sorte que cette froideur affectée était un rôle appris...

Alix l'arrêta d'un regard calme et doux.

—Mes actions ne mentent pas plus que mes paroles, dit-elle. Rassurez-vous, monsieur. J'ai la volonté de tenir ma promesse. D'ailleurs, ajouta-t-elle plus bas, ma volonté n'est pas votre seule garantie : le capitaine Didier ne vous demandera pas ma main.

—En vérité ! s'écria Vaunoy avec une joie brutale.

Puis il poursuivit :

—Voilà une heureuse nouvelle, Alix ; que ne le disiez-vous tout de suite, ma chère enfant ? Ah ! le capitaine... cet impertinent soldat de fortune !

Il prononça ces derniers mots d'un ton de pitié ironique qui eût profondément blessé un cœur vulgaire ; mais Alix était audessus de cette atteinte. Son front resta serein, et ce fut avec un sourire mélancolique, mais tranquille, qu'elle reprit la parole.

—Je suis de votre avis, mon père, dit-elle ; je crois que tout est pour le mieux.

Vaunoy connaissait sa fille, et, si peu fait qu'il fût pour la comprendre, il avait pour elle une sorte de respect. Néanmoins cette résignation lui sembla si extraordinaire qu'il eut peine à y croire.

Involontairement et suivant la pente de sa vieille habitude, il reprit son espionnage moral.

—Saint-Lieu ! dit-il après un silence, vous êtes le parangon des filles, Alix, et je veux parler qu'on irait de Rennes à Nantes sans trouver votre pareille. Pas une plainte ! c'est à n'y pas croire, et cela me donne bonne espérance pour ce pauvre M. de Béchameil.

Alix ne répondit point.

—Mais ne parlons pas de cela, poursuivit le maître de la Tremlays. Voici déjà un point de gagné ; il ne faut pas trop demander à la fois. Moi qui étais dans des transes ! Maintenant je n'ai garde de craindre. Je ne m'étonne plus de votre réserve d'hier soir... Vit-on jamais semblable outrecuidance ! Et, certes, je suis prêt à faire serment que cette entrevue dont nous parlions tout à l'heure sera la dernière et n'aura point de pendant.

Cette phrase était la partie importante du discours d'Hervé de Vaunoy.

Tout le reste n'était qu'une préparation. Ainsi en suivit-il l'effet avec inquiétude, attendant une réponse et épiant la signification du moindre geste.

Il oubliait encore une fois que ces soins étaient superflus. Les paroles d'Alix défiaient les interprétations et n'avaient pas besoin de commentaire.

Elle montra de son doigt étendu Didier qui, franchissant la dernière barrière du parc, s'enfonçait sous le couvert.

— Il me faudra attendre son retour, dit-elle.

Vaunoy crut avoir mal compris.

— Son retour ? répéta-t-il machinalement.

— Oui, monsieur. J'ai promis au capitaine Didier de le revoir. Il le faut, je le dois, et je vous demande comme une grâce de vouloir bien n'y point mettre obstacle.

— Mais... commença Vaunoy surpris et intrigué.

— Ne me refusez pas ! dit Alix avec une chaleur soudaine. Je ne vous ai jamais désobéi, et Dieu m'est témoin que je souffrirais à le faire.

— De sorte que, si je vous déniais mon consentement, vous me désobéiriez ?

Alix courba la tête en silence.

— A merveille ! reprit Vaunoy dont le dépit ne ressemblait en rien à la dignité d'un père offensé ; je suis au moins prévenu d'avance. Et m'est-il permis de vous demander quelle communication si importante peut exiger le rapprochement de Mlle de Vaunoy et du capitaine Didier ?

— Je ne saurais vous le dire, monsieur.

— De mieux en mieux ! Mais c'est à n'y point croire ! Vous oubliez, Alix, que je pourrais vous contraindre, vous confiner dans votre appartement...

— J'espère que vous ne le ferez point, mon père.

— Et si je le faisais ! s'écria Vaunoy véritablement en colère.

— Monsieur, dit Alix en retenant sa voix qui voulait éclater, je vous respecte et je vous aime, mais il y a longtemps que je garde le silence vis-à-vis de M. de Béchameil, et c'est à cause de vous que je me tais...

Elle s'arrêta, honteuse d'avoir été sur le point de menacer, mais Vaunoy avait compris, et sa colère était tombée comme par enchantement.

Il appela sur son visage, fait à ces brusques changements, une expression de grosse gaieté.

— Vous êtes une méchante enfant, Alix, dit-il en la baisant bruyamment au front. Vous savez que je n'ai rien à vous refuser et vous abusez de votre pouvoir, qui marche à grands pas vers la tyrannie. Ce que j'en disais était curiosité pure. Je voulais surprendre ce grand secret, mais vous m'avez vaincu, et je n'engagerai plus avec vous de combats de paroles. Je lancerai contre vous, en guise d'avant-garde, si le cas se présente, mademoiselle Olive de Vaunoy, ma digne sœur... et alors tenez-vous bien, je vous le conseille !

Alix ne se méprit point à cette gaieté soudaine. Vaunoy avait raison de le dire : malgré sa vieille expérience d'intrigant, il n'était point de force à lutter contre la hautaine droiture de sa fille. C'était de la part du maître de la Tremlays de la diplomatie prodiguée en pure perte.

— Je suis heureuse de vous entendre parler ainsi, mon père, dit seulement Alix.

— Alors soyez clément, et prenez un peu compassion de ce pauvre M. de Béchameil... mais cela viendra, et il sera temps d'en parler plus tard.

Il tira sa montre.

— Onze heures déjà, murmura-t-il. Allons ! ma fille, je vous laisse et vous donne carte blanche, sûr que ma confiance est bien placée. Au revoir !

Il fit un geste familier et caressant auquel Alix répondit par une respectueuse révérence, et se hâta de regagner son appartement, où ses deux ministres l'attendaient l'un en philosophe, l'autre en ronflant.

Lorsque Alix fut seule, son beau visage perdit son expression de fierté. Un morne découragement se peignit dans son regard.

— Le revoir ! murmura-t-elle ; subir encore cette douleur !

Elle avait descendu sans savoir les escaliers intérieurs et les degrés de granit du perron. Elle se laissa tomber sur un banc de gazon à l'entrée du jardin et mit sa tête pâlie entre ses mains.

Au bout de quelques minutes, elle retira de son corsage une petite médaille de cuivre, informe et rustiquement historiée, qu'un cordon de soie suspendait à son cou sous ses habits.

Elle la regarda longtemps, puis elle dit :

—Le revoir ! oui.... souffrir, mais le sauver !

PAUL FÉVAL.

(A continuer.)

## FORESTIERS

ET

## VOYAGEURS.

### CHAPITRE II

#### Histoire de Père Michel.

(Suite.)

#### § 14—La ronde des voyageurs.

 Le lendemain soir du jour où nous étions campés aux Ecores ; nous devions être à l'entrée du Lac-des-Deux-Montagnes, pour y rencontrer les autres canots qui partaient de Lachine le même jour. La distance était à peu près la même ; mais ils avaient l'avantage, parceque nous avions à monter les rapides qui correspondent au courant Sainte-Marie et au Sault Saint-Louis qu'ils laissaient derrière eux.

Nous fîmes de notre mieux et arrivâmes au lac de bonne heure. Nos gens, rendus avant nous, avaient allumé des feux, mis à cuire à manger pour tout le monde et nous accueillirent avec des cris de joie.

Beaucoup des voyageurs des deux partis se connaissaient, on se donnait la main, on introduisait les nouveaux, enfin toute l'histoire de ces cas là !

Après le souper et la pipe, il fallut danser la RONDE DES VOYAGEURS, avant que la noirceur vint à prendre, Or voici comment ça se dansait, de mon temps, la Ronde des Voyageurs.

On apportait deux sacs qu'on mettait à environ dix pieds l'un de l'autre ; sur ces deux sacs s'asséyaient deux chanteurs, un jeune et un vieux, ayant chacun une chaudière vide sous le bras gauche et se faisant face : tous les autres voyageurs se rangeaient en cercle autour d'eux.

Le jeune voyageur, en manches de chemise, une plume de coq sur son bonnet, tenant la tête haute et se cabrant en fanfaron, chantait un couplet, sur un air *faraul*. Quand il avait terminé, le vieux voyageur vêtu de son grand capot bleu, portant sa *ceinture fléchée* et son *sac-à-feu* (\*), branlant la tête avec expérience, chantait sur un air posé, un couplet de conseils aux jeunes gens qui partent pour les-pays-d'en-haut. Puis tous les voyageurs se tenant par la main commençaient à tourner en dansant, chantant un refrain de danse-ronde, et les deux chanteurs battaient le mesure, sur leurs chaudières en guise de tambourins. On faisait trois fois le tour en répétant la ronde ; puis ou recommençait ensuite dans le même ordre, jusqu'à ce que toutes les rondes y eussent passé.

Voici la chanson avec ses couplets et ses refrains.

#### *lère Ronde.*

LE JEUNE VOYAGEUR.

Ce sont les voyageurs  
Qui sont sur leur départ :  
Voyez-vous les bonn's gens  
Venir sur les remparts ?

Sur l'air du tra, lal-déra :

Sur l'air du tra, lal-déra :

Sur l'air du tra-déri-déra,

Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Met d'la racine de patience

Dans ton gousset :

Car tu verras venir ton corps

Joliment sec,

A force de nager toujours

Et de porter :

Car on n'a pas souvent l'crédit

D'se sentir reposer !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !

Lève ton pied, légère !

Lève ton pied, ma jolie bergère !

Lève ton pied, légèrement !

(\*) Le *sac-à-feu*, destiné à contenir la pipe, le tabac, la pierre et le briquet, ou *balle-feu*, est fait d'une peau de rat-mûsqûs, de jeune castor ou de tout autre petit animal, ornée de rubans et de broderies ou de rassades : il se porte au côté, passé dans la ceinture, à côté du couteau à gaine.

2<sup>ème</sup> Ronde.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Au revoir père et mère,  
Sœur, frère et toi Fanchon ;  
Vous reverrez bientôt  
Votre cher Siméon !  
Sur l'air du tra, lal-déra :  
Sur l'air du tra, lal-déra :  
Sur l'air du tra-déri-déra,  
Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Embarque-moi dans ton canot,  
Prend ton paquet ;  
Car tu vas laisser ton pays  
Et tes parents,  
C'est pour monter dans les rivières  
Et dans les lacs,  
Toujours att'lé sur l'aviron,  
Ainsi que sur les sacs !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !  
Lève ton pied, légère !  
Lève ton pied, ma jolie bergère :  
Lève ton pied, légèrement !

3<sup>ème</sup> Ronde.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Ce sont les voyageurs  
Qui sont de bons enfants ;  
Ah ! qui ne mangent guère,  
Mais qui boivent souvent !  
Sur l'air du tra, lal-déra :  
Sur l'air du tra, lal-déra :  
Sur l'air du tra-déri-déra,  
Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Si les maringouins t'piq' la tête,  
D'leur aiguillon,  
Et t'étourdissent les oreilles,  
De leurs chansons,  
Endure les, et prend patience  
Afin d'apprendre  
Qu'ainsi le diable te tourmente,  
Pour avoir ta pauvre âme !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère.  
Lève ton pied, légère !  
Lève ton pied, ma jolie bergère !  
Lève ton pied, légèrement !

4<sup>ème</sup> Ronde.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Quand on est en voyage,  
Le sacque sur le dos,  
On s'écrie, camarade,  
Camarade il fait chaud !  
Sur l'air du tra, lal-déra :  
Sur l'air du tra, lal-déra :  
Sur l'air du tra-déri-déra,  
Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Quand tu seras dans ces rapides  
Très dangereux,  
Prend la Vierge pour ton bon guide  
Fais lui des vœux !  
Et tu verras couler cette onde,  
Avec vitesse,  
Et prie bien du fond de ton cœur,  
Qu'elle coule sans cesse.

LE CHŒUR DE RONDE

Lève ton pied, ma jolie bergère !  
Lève ton pied, légère !  
Lève ton pied, ma jolie bergère !  
Lève ton pied, légèrement !

C'était près du village sauvage du Lac-des-deux-Montagnes que nous avions dansé la ronde des Voyageurs. Dans ce village sont réunis des Algonquins et des Iroquois, qui aujourd'hui vivent en paix comme des frères : chaque nation occupe un côté du grand espace qui sépare le village en deux parties, l'église et l'ancienne résidence, qui montre encore ses embrasures du temps des guerres d'autrefois, sont au milieu. Les missionnaires y prêchent en algonquin et en Iroquois et la jolie église retentit des chants des cantiques chantés dans ces deux langues

C'est la religion seule qui a pu réunir ainsi dans la paix et la charité deux fières peuplades, engagées l'une contre l'autre dans une guerre d'extermination ; car vous savez comment les algonquins et les iroquois se faisaient la guerre. Je faisais ces réflexions en passant devant le village sauvage, le lendemain matin du jour où nous avions dansé la ronde du grand départ.

Nous étions donc engagés tout de bon dans la Grande Rivière, et c'est un peu au-dessus de la Petite-Naticia que commençait alors, pour ainsi dire, le voyage à travers les solitudes. Si je voulais vous dire tous les rapides qu'on remonte ou qu'on portage, toutes les rivières et tous les lacs qu'on passe, je n'en finirais pas... Les rapides du Long-Sault; des Chaudières, des Chats, du Calumet, de la Culbute, des Allumettes.... Les rivières Outaouais, Mataouanne, des Français, Kaministikouya, Ouinipeg. Les lacs Nipissingue, Huron, Supérieur, la Pluie, des Bois, Ouinipeg, et le reste !

Pendant tout ce temps, on s'engage à l'environ, depuis la petite barre du jour jusqu'au soir, ou bien on porte les ca-

nots et les sacs sur le dos dans les portages ; on campe la nuit à la belle étoile, on reçoit tous les orages, on endure tous les temps et on ne s'arrête que lorsqu'on est rendu au bout de son voyage ; à moins qu'une tempête ne nous prenne sur un lac, dans ce cas on met à terre, on dort, on fume, on danse et on conte des histoires.

### § 15—Cadioux.

Je vous parlais, il y a un instant, des guerres des sauvages ; je vais vous raconter maintenant l'histoire d'un brave *canadien* qui a joué un grand rôle dans une de ces guerres.

En remontant la grande rivière des Outaouais, on ne manque pas de s'arrêter au *Petit Rocher de la haute montagne* qui est au milieu du portage des *Sept Chutes*, en bas de l'Île du *Grand Calumet* : c'est là qu'est la fosse de Cadioux dont tout le monde a entendu parler.

Chaque fois que les canots de la compagnie passent au *Petit Rocher*, un vieux voyageur raconte aux jeunes gens l'histoire de Cadioux ; les anciens voyageurs qui l'ont déjà entendu raconter aiment toujours à l'entendre, quand ils ne la redisent pas eux-mêmes. Cette fois là, ce fut le vieux Morache, un ancien guide, qui nous déroula le récit des aventures de Cadioux.

Cadioux était un voyageur-interprète marié à une algonquine : il passait d'ordinaire l'hiver à la chasse et l'été il traitait avec les sauvages, pour le compte des marchands. C'était au temps des dernières expéditions des Iroquois : Cadioux avait passé la saison de chasse au portage des Sept-Chutes où il était *cabané* avec quelques autres familles : on était alors au mois de Mai et Cadioux attendait les sauvages de l'Île et des *Courtes-Oreilles* (\*), qui devaient descendre en même temps que lui jusqu'à Montréal avec des pelleteries.

La plus grande tranquillité régnait dans les cabanes du Petit-Rocher, lorsqu'un bon jour un jeune sauvage, qui était allé roder autour des rapides et en bas du portage, arriva tout essoufflé au milieu des familles dispersées autour des cabanes, en riant : *Nataoué, Nataoué ! Les Iroquois ! Les Iroquois !*

En effet un parti de guerre iroquois

était, en ce moment, à environ une lieue en bas du portage des Sept-Chutes : ils savaient que c'étaient le temps où les canots descendaient la Grande-Rivière venant des pays de chasse et ils voulaient *faire coup*

Il n'y avait qu'un seul moyen d'échapper, c'était de tenter de *sauter* les rapides, chose à peu près inouïe ; car, comme le disait le vieux Morache, *ils ne sont pas drus les canots qui sautent les Sept-Chutes*.

Mais ce n'était pas tout cependant, il fallait encore que quelqu'un restât sur place pour opérer une diversion, attirer les Iroquois dans les bois et les empêcher ainsi, une fois engagés dans le portage, de porter leur attention sur les rapides et de connaître ce qui était arrivé. Pour qui sait ce que c'était que les Iroquois dans ce temps là, il sera facile de comprendre que, sans pareil stratagème, l'examen des traces toutes fraîches laissées par les familles les eut fait de suite partager en deux bandes, dont l'une eut remonté et l'autre descendu la rivière, à la poursuite des fugitifs.

Cadioux, comme le plus capable et le plus entendu de tous, se chargea de la périlleuse mais généreuse mission, prenant avec lui un jeune algonquin dans le courage et la fidélité duquel il avait une parfaite confiance. Leur but atteint, Cadioux et son compagnon se proposaient de prendre le chemin le plus sûr pour rejoindre leurs gens qui devaient envoyer à leur rencontre en cas d'un trop long retard.

On leva les cabanes : une fois les préparatifs faits, Cadioux et son jeune compagnon armés de leurs fusils, haches et couteaux, munis de quelques provisions, partirent pour aller au-devant des Iroquois. Il était convenu que les canots laisseraient le couvert de la rive et se lanceraient dans les rapides, dès qu'on aurait entendu le rapport d'un ou plusieurs coups de fusils dans la direction du portage.

Une heure ne s'était pas écoulée qu'un coup de fusil retentit, suivi bientôt d'un autre, puis de plusieurs. Pendant cette lutte, au bruit des détonations, les canots, engagés dans les terribles courants, bondissaient, au milieu des *bouillons* et de l'écume, plongaient et se relevaient sur la crête des vagues qui les emportaient dans leur course. Les habiles canotiers,

(\*) Outaouais.

femmes et hommes, aux deux bouts de chaque canot, régularisaient leurs mouvements, évitaient les pointes acérées des rochers, et tenaient, avec leurs avirons, ces frêles *cassots d'écorce* dans les *filets d'eau* propices, indiqués par l'état de la surface des ondes et la forme des courants.

On s'était, en partant, recommandé à la bonne Sainte-Anne et on priait de cœur tout le temps.

—Je n'ai rien vu dans les Sept-Chutes, disait dans la suite la femme de Cadieux, qui était une pieuse femme, je n'ai rien vu qu'une *Grande Dame blanche* qui voltigeait devant les canots et nous montrait la route!

Les canots furent sauvés, et rendus en peu de jours hors de l'atteinte des ennemis au Lac-des-Deux-Montagnes. Mais que faisaient Cadieux et son sauvage pendant tout ce temps, et que devinrent-ils? Voici ce qui s'était passé, comme on l'a su plus tard de quelques Iroquois et des gens envoyés au-devant du brave interprète.

Cadieux avait d'abord laissé les Iroquois s'engager dans le portage. Après avoir choisi l'endroit le plus favorable pour les tenir hors de la vue de la rivière, il s'était placé en embuscade à petite portée du sentier, bien caché dans d'épaisses broussailles; il avait de même embusqué son sauvage à quelques arpents plus haut, pour faire croire à la présence de plusieurs partis une fois l'affaire en train.

Cadieux laissa passer les éclaireurs iroquois, qui furetaient de l'œil les bords du sentier, et les premiers guerriers porteurs des canots jusqu'à ce que, les ennemis ayant atteint l'endroit occupé par le jeune algonquin, il entendit le coup de feu de celui-ci et le cri d'un ennemi atteint.

Les Iroquois ainsi subitement attaqués bondirent de surprise et firent halte à l'instant; mais avant même que les porteurs ne se fussent délivrés de leurs charges, un second coup de fusil, tiré par Cadieux au milieu du convoi, abattit un second guerrier.

Il est probable que Cadieux avait donné rendez-vous à son sauvage dans une espèce de petite savanne peu éloigné du portage; car c'est vers cet endroit que tous deux se dirigèrent, en faisant avec succès le coup de feu à l'abri des taillis.

Les avantages avec lesquels les deux

braves faisaient la guerre à leurs nombreux ennemis n'empêchèrent pas, cependant, le jeune algonquin de tomber sous leurs coups. Il ne rejoignit pas Cadieux au lieu du rendez-vous; mais il vendit chèrement sa vie.

Pendant trois jours les Iroquois battirent la forêt pour retrouver les traces des familles, ne s'imaginant pas même qu'ils eussent pu entreprendre la descente des rapides; pendant trois jours aussi, ils traquèrent le brave voyageur dans les bois. Trois jours et trois nuits qui furent, sans sommeil et sans repos pour le malheureux Cadieux! Au bout de ce temps les envahisseurs, désespérant de rejoindre les familles et de se rendre maître de leur imprenable adversaire, convaincus du reste qu'ils étaient frustrés du fruit de leur expédition, remirent leurs canots à l'eau pour redescendre la Grande-Rivière.

Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis le départ des familles du Petit-Rocher, on avait eu connaissance du retour des Iroquois, et Cadieux n'était pas encore arrivé: trois hommes partirent donc, pour aller à la rencontre de l'interprète et de son compagnon. Ces trois voyageurs remontèrent l'Outaouais jusqu'au Portage-du-Fort sans trouver de traces de quoique ce fut; là ils commencèrent à observer les marques du passage des iroquois et plus haut des signes qu'ils reconnurent comme indiquant que leur ami avait séjourné dans le voisinage.

Quand, arrivés au portages des Sept-Chutes, ils trouvèrent un petit abri construit de branches qui paraissait avoir été abandonné, ils résolurent de pousser un peu plus loin leurs recherches, pensant que Cadieux et son camarade avaient peut-être été obligés de remonter la rivière, pour prendre refuge chez les Sauvages-de-l'Île.

Deux jours plus tard, c'était le troisième depuis la séparation de Cadieux et des familles, ils revinrent sur leurs pas après avoir consulté des sauvages qu'ils rencontrèrent, certains que leurs deux amis étaient rendus au Lac-des-deux-Montagnes ou morts.

En repassant de nouveau près du Petit-Rocher, ils aperçurent de loin, sur le bord du sentier du portage, à côté de la petite loge qu'ils avaient cru abandonnée quelques jours auparavant, une croix de bois dont ils s'appro-

chèrent avec un respect mêlé d'un étonnement étrange.

La croix était plantée à la tête d'une fosse, à peine creusée dans le sol, et dans cette fosse gisait le corps encore frais de Cadieux, à demi enseveli dans des branches vertes. Les mains du mort étaient jointes sur sa poitrine, sur laquelle reposait un large feuillet d'écorce de bouleau couvert d'écriture.

Les voyageurs prirent cette écorce qui devait leur révéler le mystère de la mort de leur ami et leur en expliquer les circonstances extraordinaires; celui d'entre eux qui savait lire lut les écritures confiées à ce papier des bois et les relut plusieurs fois, en face du cadavre à peine refroidi du brave Cadieux.

De tout ce qu'ils voyaient et de ce qui était écrit sur cette écorce, les voyageurs conclurent que le pauvre Cadieux, le cerveau épuisé par la fatigue, les veilles, l'inquiétude et les privations, avait fini, comme c'est presque toujours le cas dans ces circonstances, par errer à l'aventure jusqu'à ce qu'il fut revenu à l'endroit même d'où il était parti: qu'une fois là il avait vécu *sans dessein* (\*), selon l'expression du vieux Morache, pendant quelques jours, se nourrissant de fruits et d'un peu de chasse, sans faire de feu dans sa petite loge de crainte des iroquois, allant s'affaiblissant de jour en jour: que lors de leur passage dans ce lieu, deux jours auparavant, il les avait reconnus, après examen; mais que l'émotion de la joie avait produit sur lui un choc tel qu'il resta sans parole et sans mouvement: qu'après leur départ, enfin, ayant perdu tout espoir, se sentant près de mourir et retrouvant un peu de forces dans ces moments solennels, il avait, après avoir écrit ses derniers adieux au monde des vivants, fait les préparatifs de sa sépulture, mis sa croix sur sa tombe, s'était placé dans sa fosse et avait amoncelé, de son mieux sur lui, ces branches dont son corps était recouvert, pour attendre ainsi dans la prière la mort, qu'il comprenait ne pas devoir tarder à venir.

Cadieux était voyageur, poète et guerrier; ce qu'il avait écrit, sur l'é-

corce dont il est parlé, était son *chant de mort*. Avant de se coucher dans cette froide tombe du portage des Sept-Chutes, l'imagination de celui qui avait tant vécu avec la nature s'était exaltée et, comme il avait coutume de composer des *chansons de voyageur*, il avait écrit sur ce feuillet des bois son dernier chant.

Il s'adresse d'abord, dans cette complainte de la mort, aux être qui l'entourent pour leur annoncer sa fin prochaine et ses regrets de quitter la vie; puis il parle de ses souffrances, des inquiétudes qu'il éprouve pour les familles qu'il réunit ensemble, dans sa sollicitude, sous le nom collectif d'amis. Il parle de ses terribles appréhensions à la vue de la fumée d'un campement près de sa loge, de son trop grand contentement de reconnaître des visages français, de son impuissance à les appeler et à s'élançer vers eux, de leur départ sans s'être aperçu de sa présence, et de sa désolation.

Cadieux voit un loup et un corbeau venir flairer son corps malade; par un retour de gaieté de chasseur et d'orgueil de guerrier des forêts, il menace l'un de son fusil et dit à l'autre d'aller se repaître des corps des iroquois qu'il a tués.

Il charge ensuite le Rossignol, compagnon de ses nuits sans sommeil, d'aller porter ses adieux à sa femme et à ses enfants qu'il a tant aimés; enfin, comme un bon chrétien qu'il est, il se remet entre les mains de son créateur et se recommande à la protection de Marie.

Des voyageurs ont prétendu que Cadieux ne savait pas écrire, et que le fait de ce chant écrit sur de l'écorce ne pouvait être, par conséquent, que le résultat d'un miracle; mais Cadieux, sans être instruit, savait écrire comme tous les interprètes de ce temps là. Toujours est-il que la chose a été vue comme elle est racontée.

Voici cette *Complainte de Cadieux*, écrite par lui-même sur de l'écorce (\*) au Petit-Rocher des Sept-Chutes, avant de se placer dans la fosse creusée de ses propres mains.

(\*) *Sans dessein* est la traduction d'une expression sauvage qui veut dire sans plan arrêté, sans souci, sans soin, sans but particulier, sans signification connue.

(\*) On écrit sur l'écorce de bouleau, après avoir enlevé quelques feuillettes intérieures, au moyen d'une pointe ou stylet quelconque d'os ou de métal.

Petit rocher de la Haute Montagne,  
Je viens finir ici cette campagne !  
Ah ! doux échos entendez mes soupirs,  
En languissant je vais bientôt mourir !

Petits oiseaux, vos douces harmonies,  
Quand vous chantez, me rattache' à la vie :  
Ah ! si j'avais des ailes comme vous,  
Je s'rais heureux avant qu'il fut deux jours !

Seul en ces bois que j'ai eu de soucis,  
Pensant toujours à mes si chers amis ;  
Je demandais : hélas ! sont-ils noyés ?  
Les Iroquois les auraient-ils tués ?

Un de ces jours que m'étant éloigné,  
En revenant je vis une fumée :  
Je me suis dit : Ah ! Grand Dieu qu'est ceci ?  
Les Iroquois m'ont-ils pris mon logis ?

Je me suis mis un peu à l'embassade,  
Afin de voir si c'était embuscade ;  
Alors je vis trois visages français,  
M'ont mis le cœur d'une trop grande joie !

Mes genoux plient, ma faible voix s'arrête  
Je tombe..... Hélas ! à partir ils s'apprentent :  
Je reste seul..... Pas un qui me console,  
Quand la mort vient par un si grand désolè !

Un loup hurlant vint près de ma cabane  
Voir si mon feu n'avait plus de boucane :  
Je lui ai dii : Retire toi d'ici ;  
Car, par ma foi, je perc'rai ton habit !

Un noir corbeau, volant à l'aventure,  
Vient se percher tout près de ma toiture :  
Je lui ai dit : Mangeur de chair humaine,  
Va t'en chercher autre viande qu'a miienne.

Va t'en là-bas, dans ces bois et marais,  
Tu trouveras plusieurs corps Iroquois :  
Tu trouveras des chair's aussi des os ;  
Va t'en plus loin laisse moi en repos !

Rosignolet va' dire à ma maitresse, (\*)  
A mes enfants qu'un adieu je leur laisse,  
Que j'ai gardé mon amour et ma foi,  
Et désormais faut renoncer à moi !

C'est donc ici que le mond' m'abandonne,  
Moi j'ai secours en vous Sauveur des hommes !  
Très Sainte Vierge, ah ! m'abandonnez pas,  
Permettez-moi d'mourir entre vos bras !

Les trois canadiens pleurèrent, en lisant sur l'écorce ce *chant de mort* du brave Cadieux. Ils consolidèrent la croix de bois, remplirent la fosse qui contenait les restes de cet homme fort, élevèrent un tertre sur cette tombe solitaire et prièrent pour le repos de l'âme de leur ami.

(\*) Ce mot dans nos honnêtes chansons, veut toujours dire épouse ou fiancée.

L'écorce sur laquelle était écrite la *complainte de Cadieux* fut apportée au poste du Lac : les voyageurs adaptèrent un air approprié à ce chant, si caractéristique de la rude vie de chasseur et de guerrier des bois, si étonnant par les idées et si digne de remarque à cause des circonstances de sa composition.

On prit la coutume d'entretenir une copie de cette complainte, aussi écrite sur de l'écorce, attachée à un arbre voisin de la tombe de Cadieux, au portage des Sept-Chutes. La chose se faisait encore de mon temps, et c'est dans cet endroit même que j'ai appris l'histoire de Cadieux (\*), dont les voyageurs sont si fiers.

J. C. TACHÉ.

(A Continuer.)

### Jesus dulcis Memoria.

Hymne des vêpres de la fête du Saint Nom de Jésus.—(Traduction.)

Jésus, ton souvenir, pour mon âme ravle,  
C'est l'arôme divin qui parfume la vie :  
Quand ta chère présence a pénétré mon cœur,  
La nature est sans charme et le miel sans douceur.

Nul chant n'a pour l'oreille aussi pure harmonie ;  
Nulle voix, pour le cœur, douceur plus infinie ;  
Nul penser n'est rempli d'aussi chaste saveur,  
Que ton nom, ton amour, ô Jésus, mon Sauveur !

Jésus, du pénitent espérance dernier ;  
Si tendre au suppliant qui t'offre sa prière !  
Heureux qui pour appui cherche ici-bas ta main !  
Plus heureux qui t'a pu trouver en son chemin !

Quelle langue saurait traduire ce mystère ?  
Et pour chanter le ciel que peut dire la terre ?  
Qui ne l'a point goûté, ne sait pas ton amour :  
Et, seul, qui l'éprouva, peut le chanter un jour.

Jésus, sois ici-bas la joie et l'espérance  
De ceux dont tu dois faire un jour la récompense :  
Fidèles sans retour, puissions-nous, divin Roi,  
Ne placer désormais notre gloire qu'en Toi.

X.

Séminariste.

(\*) Je connais un des descendants du héros de cette histoire, le Père André Cadieux, vieillard de 71 ans, qui réside sur les bords du lac Huron. "Cadieux, m'a-t-il dit, était le grand-père de mon grand-père !"

# Le Pain Quotidien.

Paroles de G. de la LANDELLE,

Musique d'ETIENNE ARNAUD.

*Andantino.*

PIANO. *dolce.* *rit.*



*Largement.*

La vie est un pé-le-ri - na - - - ge

*plus lent.*



Dont le ter-me seul est con - nu ; L'en - fant commence le voy



a - - - ge En pleu-rant, ché - tif et tout nu.

*segue.* *rall.*

*in tempo.*

Dans ces jar - dins fleu - ris qu'on nom - me La Foi, l'Es-pé-rance et l'A-

*in tempo.*

mour, Marchez sans crainte et sans dé - tour;

*mf*

Sur le che-min de l'honnête homme, Dieu met le pain de chaque jour;

ten. largamente. ad lib: ten.

Sur le chemin de l'honnête homme Dieu met le pain de chaque jour.

*f* *ten.* *segue.* *f* largamente. *segue.* D. C.

II

L'enfant grandit, pendant sa route  
Le ciel s'obscurcit, comment voir  
A travers les brouillards du doute  
La ligne droite du devoir.  
Sous ces astres bénis qu'on nomme  
La Foi, l'Espérance, etc.

III

Chaque jour suffit à sa peine,  
N'ayez pas peur du lendemain ;  
Aujourd'hui votre main est pleine :  
Donnez, donnez à pleine main.  
Riches de ces trésors qu'on nomme  
La Foi, l'Espérance, etc.

IV

La vie est comme une bataille  
Qu'il faut gagner d'un cœur vaillant,  
En souriant à la mitraille,  
Bravons le choc en travaillant,  
Et forts de ces vertus qu'on nomme  
La Foi, l'Espérance, etc

## Histoire.

ESQUISSE HISTORIQUE

SUR

## LES CORPORATIONS RELIGIEUSES.

## BIENS DES JESUITES,

PAR

L'ABBÉ F. BONIN.

(Suite.)

V.

## Le Droit des Corporations.



De ce qu'une corporation civile est créée par la puissance temporelle seule être moral, ayant les droits d'un citoyen purement laïc, il s'en suit qu'elle seule a droit de veiller sur cette corporation et à l'emploi des biens à elle donnés, conformément aux volontés des fondateurs, agréées et conformées par l'autorité publique; en conséquence elle a droit de se faire rendre compte, quand elle le juge à propos, de l'usage que cette corporation fait de ses biens, afin de remplir l'obligation qu'elle a contractée, en se chargeant de représenter sans cesse la personne du fondateur et de faire ce qu'elle ferait, si elle vivait toujours. Quant à la puissance spirituelle, elle ne peut rien sur ces corporations purement civiles; elle n'a sur elles qu'un pouvoir indirect et encore au *for intérieur* seulement, c'est-à-dire d'obliger ces corporations à leurs devoirs et à suivre les volontés de leurs fondateurs par le refus des Sacraments; car ces volontés des fondateurs sont des lois qui obligent en conscience sous peine de peine grave. Donc les ministres de la Religion, chargés par devoir de faire exécuter la loi de Dieu, la loi naturelle et tout ce qui dérive de ces

lois, ont droit dans le fort intérieur de forcer ces corporations par les moyens en leur pouvoir à remplir les intentions des fondateurs.

Pour ce qui regarde les personnes des communautés religieuses, et l'emploi de leurs biens, c'est à la puissance spirituelle à surveiller et à diriger l'un et l'autre. En effet en tant que corporation religieuse, puisqu'elle n'est telle que par la volonté de la puissance spirituelle, elle en est directement le sujet, et lui doit obéissance; comme par là même qu'un fils tient de son père et de sa mère l'être et la naissance, il leur est soumis par l'ordre de la nature, et leur doit le respect, l'amour et l'obéissance. Les individus de ces sortes de communautés sont doublement sujets de l'Eglise; d'abord par leur Baptême, consécration à Dieu qui leur est commune avec tous les chrétiens, et qui les assujettit aux lois générales de l'Eglise; et en second lieu, par le genre de vie pieuse qu'ils ont embrassée; consécration à Dieu spéciale, qui les soumet aux lois particulières de l'Eglise; car c'est elle qui de concert avec les fondateurs fait les réglemens particuliers aux communautés religieuses, et qui par eux est établie pour faire exécuter ces réglemens. Une autre raison déjà donnée plus haut, et qu'il est bon de rappeler ici, (1) c'est que tout ce qui a rapport au bien spirituel des hommes, est du ressort de la puissance spirituelle, établie de Dieu à cette fin, comme tout ce qui a rapport au bien temporel de ces mêmes hommes, est du ressort de la puissance civile, établie de Dieu pour cela. Or les communautés religieuses ont pour but le bien spirituel des hommes, et les communautés civiles, le bien temporel de ces mêmes hommes. Donc, puisque ce sont comme autant de petits états, les premières doivent être soumises à l'Eglise, et les secondes à l'Etat. Ainsi les premières sont par leur nature même obligées de rendre compte de l'emploi de leurs biens à l'Eglise, chargée par les fondateurs de veiller à l'exécution de leurs volontés pour le bien des fidèles et pour la gloire de Dieu, comme les secondes par leur nature même sont tenues de rendre compte de l'emploi de leurs biens à l'Etat, parce

(1) Voyez *Dérolé*, t. 3. livr. 3, tit. 2. § 20 et suiv. p. 18.—*Thorel*, t. 2. p. 150.

que les fondateurs l'ont chargé de veiller à l'exécution de leurs volontés.

## VI

### L'Eglise est seule juge de l'emploi de ses Biens.

Quoi donc ? me direz-vous : l'Etat ne peut rien sur les biens des communautés religieuses ! Ces biens changent-ils de nature parce qu'ils sont destinés au bien de la Religion ? Non. Donc l'Etat ne perd point sur eux sa juridiction.

Je réponds que les biens des communautés religieuses, quoique donnés et consacrés à Dieu par les fondateurs, ne laissent pas, à la vérité, de demeurer physiquement les mêmes après leur consécration et donation à Dieu, et sous ce rapport ils restent toujours sous la juridiction de la puissance civile ; delà vient que ces biens ne peuvent être vendus, cédés, transportés, aliénés, échangés que suivant les lois et les formes prescrites pour cela par la puissance civile, après néanmoins que la puissance spirituelle a examiné et décidé que cette vente, cession, transport, aliénation, échange sont nécessaires pour le bien de la Religion ; car c'est elle qui est le juge né de l'emploi de ces biens, comme la puissance civile est le juge né de l'emploi des biens des corporations laïques. Dans ces cas ont voit que la corporation laïque doit, avant d'agir, s'adresser à la puissance civile pour qu'elle juge si ce qu'elle veut faire, est avantageux ou non, vu les volontés du fondateur, et demander ensuite à procéder ; et la corporation religieuse doit d'abord s'adresser à la puissance spirituelle, pour faire examiner ce qu'elle se propose de faire, en obtenir le consentement pour agir, et ensuite s'adresser à la puissance civile qui doit, pour ce qui la regarde, examiner aussi le projet de vente, cession, etc. C'est ainsi qu'on doit entendre ce que nous avons dit, lorsque nous avons avancé que les communautés religieuses avaient pour surveiller l'emploi de leurs biens la puissance spirituelle et la puissance temporelle conjointement.

Le bien de l'Eglise et de l'Etat se doivent donc une protection réciproque ; sans cela l'Etat manque à un devoir, et il ne peut s'attendre qu'au trouble et à la confusion, s'il contredit

l'Eglise. En effet la puissance séculière est établie de Dieu pour le bon ordre civil des peuples. Et pourquoi Dieu exige-t-il des hommes cette police civile ? Parce que c'est un moyen proportionné à son culte et à leur salut. Sans la police civile les hommes seraient autant de brutes ; ils déshonorerait l'image de Dieu gravée sur leur front ; ils seraient ennemis de leurs semblables et de leur propre bonheur. Et sans le culte divin et l'espérance d'un bonheur futur la police civile n'aurait pas un appui sûr, une fin stable et permanente. Or de là découlent les conséquences suivantes. Si la puissance séculière est établie de Dieu, elle doit donc à Dieu son existence, et par conséquent sa reconnaissance. Elle est donc obligée à promouvoir et beaucoup plus à conserver le vrai culte divin et la vraie Religion ; elle est donc forcée de se conformer aux lois de l'Eglise à laquelle Dieu même a donné l'autorité de déterminer les œuvres propres à son culte, et les moyens qui procurent sa gloire. Ce n'est pas assez. Si la police civile est non seulement la fin de la puissance séculière, mais en même temps un moyen pour le culte divin et pour le bonheur éternel de l'homme, la puissance civile ne peut donc tendre aveuglément à la fin civile, comme à la fin dernière ; mais il faut qu'en même temps elle ait en vue cette dernière fin spirituelle pour laquelle la police civile est un moyen et un instrument utile. Donc la puissance séculière ne peut négliger et beaucoup moins encore contredire les lois ecclésiastiques qui disposent l'homme non seulement à la gloire du Créateur, mais aussi à son bonheur propre, au bonheur vrai et éternel. C'est donc avec raison que le grand Bossuet, dans son *Discours sur l'Unité de l'Eglise*, disait, en 1682 :

“ Malheur, malheur à l'Eglise, quand  
 “ les deux juridictions ont commencé  
 “ à se regarder d'un œil jaloux ! O plaie  
 “ du christianisme ! Ministres des rois  
 “ et ministres du roi des rois, les uns et  
 “ les autres, quoiqu'établis d'une ma-  
 “ nière différente, ah ! pourquoi vous  
 “ divisez-vous ? L'ordre de Dieu est-il  
 “ opposé à l'ordre de Dieu ? Eh ! pour-  
 “ quoi ne songez-vous pas que nos fonc-  
 “ tions sont unies ? Que servir Dieu est  
 “ servir l'Etat ; que servir l'Etat est  
 “ servir Dieu ? ”

A vous entendre, dira quelqu'un, l'Etat devra permettre à l'Eglise d'envahir toutes les propriétés; dès qu'elle croira utile à la Religion quelque nouvel établissement, l'Etat devra consentir à ce que, pour le doter, une propriété considérable passe entre ses mains; et comme ces biens ne rentrent jamais dans le commerce, quelles suites funestes pour les citoyens!

Dans le siècle où nous vivons, j'ose assurer que ce malheur, si c'en est un, n'aura jamais lieu; car aujourd'hui l'on est aussi zélé pour détruire les corporations religieuses qu'on l'était jadis pour en fonder. Mais quand même les fidèles seraient aussi portés qu'autrefois à donner leurs biens à l'Eglise, a-t-on à craindre d'elle quelque excès? Le Dieu qui l'a fondée, lui a promis d'être avec elle tous les jours jusqu'à la fin des siècles. Est-il à croire qu'il manque à sa promesse, et laisse errer en ce point son Eglise jusqu'à détruire l'Etat, dont il est aussi l'auteur? Dieu serait donc opposé à lui-même. D'ailleurs la Religion, dit l'Orateur Romain dans un de ses discours contre Verrès, est l'âme, la force, l'appui des empires. *Omnia Religione moventur*. Donc les communautés religieuses contribuant beaucoup plus que les autres à soutenir la Religion, à la faire pratiquer, et en étant elles-mêmes plus animées que les autres, plus elles seront nombreuses, plus la religion sera florissante, et l'Etat aura de meilleurs citoyens.

(A continuer.)

### César et Pharnau.

Après la mort de Pompée et la conquête de l'Egypte, et tandis que César s'oubliait au sein des plaisirs, le parti de Pompée plutôt dispersé que détruit, se relevait de toutes parts. Pharnau, roi de Pont, avait profité de la guerre civile pour tenter de ressaisir, en Asie, les anciennes possessions de son père. Réveillé par le péril, César court au Bosphore, écrase le fils de Mithridate, et termine cette guerre avec une telle rapidité, qu'il put la raconter toute entière dans ces trois mots, devenus célèbres, qu'il écrivit au Sénat: *VENI, VIDI, VICI, Je suis venu, J'ai vu, J'ai vaincu!*

## Archéologie.

### JERUSALEM. (1)



JERUSALEM occupe une position singulière et peut être unique au monde. Des montagnes arides l'environnent jusqu'à plusieurs lieues de distance, comme si, pour préserver son peuple de l'idolâtrie et des attaques des nations voisines, Dieu eût voulu abriter la Ville Sainte derrière d'étranges accidents de terrain.

Entourée de trois côtés par les vallées étroites et profondes de *Josaphat*, de *Gihon* et de *Gehenna*, Jérusalem est assise sur les quatre collines de *Sion*, de *Moriah*, d'*Acra* et de *Bézétha*. Elle n'occupe pas exactement la même position qu'au temps de Notre-Seigneur: le *Calvaire* et le *Saint-Sépulcre* étaient alors en dehors de la ville, tandis qu'ils sont actuellement renfermés dans son enceinte. Malgré ses murs crénelés et flanqués de tours, dont la partie supérieure est l'œuvre de Soliman, Jérusalem a été mise au nombre des villes démantelées. Sa population aujourd'hui s'élève à 25,000 habitants répartis comme il suit: juifs, 10,000; musulmans, 9,000; chrétiens, 6,000 à 7,000, dont 1,800 catholiques latins. Ces différentes races partagent la ville en trois quartiers distincts. Les musulmans occupent toute la partie basse, c'est-à-dire le mont *Acra* à gauche et le mont *Bézétha* à droite. On y voit une longue rue partant de la grande mosquée et aboutissant à la porte de Damas. La partie supérieure de la ville appartient, à gauche, aux juifs, qui possèdent en outre, depuis une quinzaine d'années, de nombreux établissements hors des murs; la partie droite, au centre de laquelle on voit la basilique du *Saint-Sépulcre*, est le quartier chrétien.

Jérusalem a encore aujourd'hui un

(1) Cette notice descriptive a été rédigée par un des correspondants de Jérusalem au journal *Les Missions Catholiques*, d'après la vue générale de la Ville Sainte.

caractère imposant et sacré, qu'elle ne partage avec aucune autre cité. Mais, à l'intérieur, elle est triste et sombre ; les rues sont étroites, tortueuses, mal pavées ; il en est qui sont disposées en forme d'escaliers, aucune voiture ne peut circuler dans la ville. Les maisons, toutes en pierre, sont basses et surmontées de terrasses avec un petit dôme surbaissé.

La pensée qui domine toutes les autres à Jérusalem, c'est celle de la Passion du Sauveur : aussi est-ce aux monuments qui en rappellent le souvenir qu'on s'intéresse tout d'abord. A gauche de l'enceinte et hors de la ville, serpente, sur le mont Sion, un chemin appelé *Voie de la Captivité*. Il sort d'un groupe de maisons élevées auprès du Cénacle, dans le voisinage de la maison de Caïphe et de celle où la sainte Vierge demeura quelques années avec saint-Jean. Ce chemin descend vers la vallée de Josaphat, traverse le Cédron et arrive au pied de la montagne des Oliviers et au jardin de Gethsémani. Ce jardin se trouve au point de jonction de deux chemins dont le second remonte à droite vers la ville. Il est placé entre deux monuments ; l'un, surmonté d'une sorte de flèche, est appelé *Tombeau d'Absalon* ; l'autre, plus dans l'ombre, est le *Tombeau de la très-sainte Vierge*. Il faut une demi-heure pour aller du Cénacle à Gethsémani ; c'est le chemin que suivit Notre-Seigneur lors qu'il fut pris et conduit du Jardin des Oliviers à la maison de Caïphe. Il est différent de la *Voie Douleur* qui se trouve dans l'enceinte actuelle.

La longue muraille qui borne la ville à l'orient a deux portes. celle de gauche, aujourd'hui murée, est la *Porte Dorée* par laquelle, suivant la tradition chrétienne, Notre-Seigneur fit son entrée triomphale à Jérusalem, la seconde est la porte *Saint-Etienne*. Entre ces deux portes, on remarque dans les murs des blocs de pierre d'une dimension prodigieuse. Ce sont les plus grands après ceux que les voyageurs vont visiter à Balbek. La mosquée d'Omar, que l'on voit au sud-est, avec l'espace qui l'entourre, occupe l'emplacement du *Temple de Salomon*. Le groupe de bâtiments qui apparaît à l'ouest de la ville et qui en est séparé par une légère distance, appartient aux Russes. Il renferme le consulat, une

grande église et un hospice pour les nombreux pèlerins qui viennent chaque année, des steppes de la Russie.

Dans l'angle nord-ouest, s'élève le patriarcat latin avec une belle église dédiée au *Saint-Nom de Jésus* et appelée co-cathédrale, par respect pour le *Saint-Sépulcre*, cathédrale de droit, mais qui malheureusement n'est point la propriété exclusive des catholiques. Personne n'ignore que le rétablissement du patriarcat latin a été une des premières œuvres du vénéré Pie IX, qui a ainsi tiré la mission de Jérusalem de l'état précaire, exceptionnel et extracanonique dans lequel elle languissait, tandis que toutes les autres communions, sans en excepter les juifs, étaient représentées dans la ville sainte par des dignitaires ecclésiastiques de premier ordre. A côté, s'élève le nouvel établissement des Frères des Ecoles chrétiennes. Les Frères furent accueillis à Jérusalem avec un véritable enthousiasme. Dès le principe, ils virent leurs écoles fréquentées par près de 300 élèves ; les Turcs eux-mêmes s'empresèrent d'y envoyer leurs enfants. Un peu au-dessous du patriarcat, on remarque le couvent des Pères Franciscains avec l'église du *Saint-Sauveur*, auquel se joint un établissement considérable, terminé en 1872, où les Pères reçoivent gratuitement les étrangers et leur offrent pendant quinze jours le gîte et la nourriture.

Dans l'angle sud-ouest, apparaissent les grands établissements des Américains schismatiques, qui renferment l'église *Saint-Jacques*, des écoles où l'on enseigne diverses langues européennes, un atelier de photographie et un hospice pouvant contenir, dit-on, un millier de pèlerins. Mais il paraît qu'on se fie peu à la générosité de ceux-ci, car on les rançonne d'une manière indigne, et les sommes énormes qu'il laissent chaque année constituent la principale richesse du couvent.

Sur le plus haut point du *Mont Sion*, à quelques pas d'une tour carrée et crénelée, qu'on appelle *Tour de David* et qui sert aujourd'hui de citadelle, un temple protestant étale ses isolement en même temps que son mépris des convenances, car il occupe la place des immenses salles de festin du palais d'Hérode. Ainsi, quand les autres communions chrétiennes se disputent les endroits sanctifiés par la présence

du Sauveur, la maison de prière anglicane s'élève sur un lieu souillé de sang et de honte.

Au milieu du quartier musulman et sur les ruines du palais de Pilate, on voit le sanctuaire de l'*Ecce-Homo* avec un vaste couvent où les religieuses de Notre-Dame de Sion, sous la direction du R.P. Alphonse Ratisbonne, ont ouvert un orphelinat pour les jeunes filles de la Terre-Sainte. Le R. P. Ratisbonne, afin de compléter son œuvre, fait construire, en dehors des murs, au nord-ouest de la ville, de vastes bâtiments destinés à une école d'arts et métiers pour les jeunes garçons.

Dans le même quartier et tout près de la porte Saint-Étienne, on voit l'église de Sainte-Anne que la France vient de confier à la garde des Missionnaires de N.-D. d'Afrique. Ils établissent à Jérusalem une école de haute études scripturaires.

Enfin M. le comte de Piellat, de Lyon, fait actuellement construire, en dehors des murs, un hôpital dont la direction sera confiée aux Sœurs de Saint-Joseph. Ces religieuses avaient jusqu'ici tenu l'hôpital dans les modestes bâtiments qui ont servis pendant dix-sept ans de résidence au patriarche ; en même temps, elles y font l'école à près de 300 jeunes filles. Les écoles resteront dans la ville, mais l'hôpital sera en dehors, et dans une position plus salubre et plus spacieuse.

A la vue de ces établissements, il nous semble que l'heure de la régénération a sonné pour la Terre-Sainte. Nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment bien doux et bien consolant, à la pensée que c'est la France qui a la plus grande part ou plutôt une part presque exclusive dans ces œuvres magnifiques et que tous ces établissements contribuent puissamment à répandre sa belle langue dans cette contrée. N'oublions pas non plus que c'est dans l'action bienfaisante de ces maisons religieuses et hospitalières que se trouve la base de l'influence française, influence qui est elle-même la condition essentielle de la grandeur et du prestige de la France en Orient. Ces preuves vivantes de l'inépuisable charité de la nation la plus généreuse nous donnent aussi l'espoir de jours meilleurs pour notre patrie.

## Champlain et Frontenac.

C'est avec une émotion et un plaisir bien grands que j'ai lu dans plusieurs journaux français, un article intitulé : *Terrasse Frontenac*, par lequel je vois qu'au moins quelques esprits d'élite ont gardé le souvenir de ces hommes si fortement trempés qui, dans les temps pénibles que traversa la colonie de la Nouvelle-France, vécurent sur les lieux mêmes que nous habitons, et dans les luttes de chaque jour, les actes d'héroïsme sans cesse renouvelés nous ont conquis, à nous, la vie facile que nous menons aujourd'hui.

Certes, c'est peu de chose que de donner simplement ce nom de "Frontenac" à l'endroit célèbre que le vaillant gouverneur illustra par sa valeur ; mais c'est toujours cela, et nous ne devons pas hésiter à donner cette marque de notre tardive reconnaissance.

Quant à Samuel de Champlain, le fondateur de Québec et de la Nouvelle-France, qui mourut dans notre ville, y amena sa jeune femme, la pieuse Hélène Boulé, l'amie des sauvages, et il fut non seulement un grand capitaine, mais aussi un grand chrétien,—quant à Champlain, dis-je, c'est plus qu'un nom de rue qu'il faut donner à sa mémoire, c'est un monument superbe, digne de lui et digne de notre pays.

Il y a quelques années, un artiste français, M. Rochette, auteur de remarquables travaux de sculpture et de statuaire exécutés en Europe et en Amérique, et notamment au Brésil, si j'ai bonne mémoire, offrit de composer le modèle d'un monument de grande dimension en l'honneur de Samuel de Champlain, et de le faire exécuter, pourvu qu'on lui payât le coût de la fonte et que l'on se chargeât des frais de transport. Ce serait le temps de répondre à ces généreuses propositions.

L'endroit où devrait s'élever un Monument en l'honneur du fondateur de Québec pourrait être le site de l'ancien fort Saint-Louis, ou dans le voisinage immédiat, sur le haut du sentier de la Montagne ouvert par Champlain lui-même et qui conduisait de l'*Habitaton* au Fort.

La construction de notre magnifique terrasse.....Frontenac (s'il m'est permis d'anticiper sur l'action du conseil-de-

ville en l'appelant ainsi) rend plus juste et plus vrai encore l'éloge que l'illustre gouverneur dont je viens d'écrire le nom faisait lui-même de la situation topographique ou géographique de notre ville :

“ Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la situation de la ville de Québec, qui ne pourrait pas être mieux postée quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire. (1) ”

Le site de Québec n'a pas cessé d'être beau ; la main de l'homme a surmonté le cap Diamant d'ouvrages imposants qui l'ont embelli encore. Sans avoir la prétention de voir leur ville devenir, d'ici à quelque temps du moins, “ la capitale d'un grand empire ”, les Québécois pensent cependant que la capitale de cette province n'est pas une capitale provinciale ordinaire.

Ils ont raison.

Mais ce n'est pas tout de penser, il faut agir.

A eux de revendiquer la plus belle part de leur héritage, de ne pas laisser tomber dans l'oubli les glorieux souvenirs du passé.

X.

#### Monument de M. de Maisonneuve, à Montréal.

A propos du Monument qu'il s'agit d'ériger à la Place d'Armes, en mémoire de M. de Maisonneuve, fondateur de Montréal, le *Nouveau Monde* publie un article dont nous détachons les lignes suivantes :

L'histoire de M. de Maisonneuve est bien connue parmi nous. Il n'est pas un Canadien qui n'ait entendu parler de son courage héroïque, de son énergie et de ses grandes vertus. Cependant il n'est pas hors de propos, dans la circonstance présente, de donner quelques détails et de faire ressortir les titres qu'il possède à notre admiration et à notre reconnaissance.

#### SOUVENIR DE SA VIE.

Paul de Chomédy, sieur de Maisonneuve, gentilhomme champenois, partit de France au printemps de l'année 1641, en compagnie de 25 hommes dé-

vonés ; il arriva à Québec le 20 du mois d'août 1641, et dans l'île de Montréal le 14 octobre de la même année.

Le 18 mai de l'année suivante, 1642, il fit monter de Québec sa recrue entière, et jeta les fondements de l'établissement qui est devenu la ville de Montréal.

Le 30 mars 1644, M. de Maisonneuve tint seul tête à plus de 200 Iroquois, pour protéger la retraite de ses hommes dans le fort de la Pointe à Callière. De sa main, il tua le chef des sauvages, et, par ce coup hardi, mettant le trouble et la confusion dans la bande ennemie, il sauva sa propre vie et la colonie toute entière. Cette action d'éclat a valu le nom de Place d'Armes au lieu qui en fut témoin à Montréal.

En 1645 et 1646, M. de Maisonneuve fit deux voyages en France.

En 1651, la valeur de M. de Maisonneuve et sa sage administration sauvèrent le naissant établissement de Montréal des incursions des sauvages et maintinrent la plus admirable paix parmi les colons.

En cette même année, M. de Maisonneuve passa une troisième fois en France et à son retour en 1653, il ramena avec lui une nouvelle recrue de plus de cent hommes et l'admirable fille devenue la vénérable Mère Bourgeoise, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame.

Il fit un quatrième voyage en France en 1657, et il conduisit à Ville-Marie les prêtres de St-Sulpice. M. de Maisonneuve continua à soutenir, à administrer et à édifier la colonie de Montréal jusqu'en l'année 1665. Alors il reçut la récompense qu'ont eue comme lui quelques héros de sa taille : il fut destitué et renvoyé en Europe au grand deuil de Montréal.

Il vécut encore onze ans à Paris, dans l'obscurité, et il mourut le 9 septembre 1670, le cœur plein de l'amour de Dieu et de l'amour de Ville-Marie.

#### Maximes et Pensées.

Quelle inconséquence que d'abrégier par mille excès une vie dont on n'envisage le terme qu'avec frayeur !

\*\*\*

Celui qui se repent de bonne foi, est plus loin du mal que celui qui ne le connut jamais.

(1) Lettre de M. de Frontenac à Colbert.

## Biographies.

### Galerie des Hommes Illustres.

#### SAINT-THOMAS D'AQUIN.



VOICI l'un des plus illustres des Docteurs de l'Eglise, grand savant, Saint-Thomas d'Aquin, surnommé le *Docteur Universel*, le *Docteur Angélique* ou l'*Ange de l'Ecole*, c'est-à-dire Vierge et Docteur.

Thomas, disent ses biographes, naquit de Landulphe, comte d'Aquin, à Rocca-Secca, en Italie, vers la fin de l'année 1226. Il était petit-neveu par sa mère de l'empereur Frédéric Ier. A cinq ans il fut mis sous la conduite des religieux du Mont-Cassin, qui lui donnèrent les premiers principes des sciences et de la religion. A douze ans, il fut envoyé à l'université de Naples. Là ses progrès dans les connaissances humaines furent prodigieux. En 1243 il prit l'habit des religieux de saint Dominique; il avait alors dix-sept ans.

Cette démarche irrita sa famille qui fondait déjà sur lui de grandes espérances. Ses deux frères, Landulphe et Raynold, allèrent jusqu'à le faire arrêter pendant qu'il se rendait de Rome à Paris, et le conduisirent en habit de religieux au château de Rocca Secca où il fut retenu prisonnier pendant plus d'un an. Enfin, grâce à l'intervention du pape Innocent IV et de l'empereur Frédéric II, il fut rendu à la liberté de son couvent. Il alla ensuite étudier sous Albert le Grand à Cologne, suivit ce maître à Paris, prit dans l'université de cette ville le bonnet de docteur en 1255, s'y livra avec grand succès à la prédication et à l'enseignement et s'attira l'estime de Saint-Louis qui l'admit souvent à sa table, fut envoyé par son ordre à Naples en 1272 pour y enseigner la théologie, et mourut en 1274 à l'abbaye de Fosse Neuve, près de Frosinono, en se rendant au concile général de Lyon. Il

avait donc 48 ans. Trois papes, Innocent IV, Clément IV et Grégoire X lui avaient offert les dignités de l'Eglise. Il refusa tout et se contenta dans son ordre du titre de *definitor* ou professeur. Il fut solennellement canonisé par le pape Jean XXII en 1323.

Tel fut le saint. Disons en deux mots ce que fut le savant et le Docteur de l'Eglise.

« L'humanité (au XIII siècle) semble condamnée à ne jamais trouver son chemin qu'après de longs détours. L'intelligence prenant la pire de toutes les voies, s'était mise à la suite des subtilités, des arguties, au mépris de la raison et du bon sens. Dès le commencement du douzième siècle, le mal était si avancé que ce n'était pas une petite entreprise d'y porter remède; il n'est pas facile de deviner à quel point auraient été poussés les choses, ni quels maux s'en seraient suivis, si la Providence, qui n'oublie jamais le soin de l'univers moral, pas plus que de l'univers physique, n'eût suscité enfin, dans le monde scientifique, un génie qui vint débrouiller le chaos. Cet homme, retranchant, ajoutant, éclairant, classifiant, tira de la masse indigeste de l'érudition du moyen-âge un corps de véritable science.

Ceux qui connaissent l'histoire de ce temps n'auront pas de peine à deviner que je parle de saint Thomas d'Aquin. Afin de concevoir tout le mérite de ce docteur; il faut le contempler du point de vue où nous venons de nous placer. Lorsqu'on découvre dans saint Thomas d'Aquin une des intelligences les plus lumineuses, les plus vastes, les plus pénétrantes dont puisse se glorifier le genre humain, on est tenté de penser que ce docteur vint mal à propos au treizième siècle; on est fâché qu'il n'ait point vécu dans des âges plus récents, pour y disputer la palme aux hommes les plus illustres de l'Europe moderne. Mais une réflexion plus profonde change ce sentiment: l'esprit humain dut au saint docteur un bienfait tout à la fois si immense et si opportun, qu'on se sent saisi d'admiration pour les desseins de la Providence.

Où auraient abouti la dialectique, la métaphysique, la morale, au milieu du mélange grossier de la philosophie grecque, de la philosophie arabe, des idées chrétiennes? Nous avons vu ce que commençait à produire ce mélan-

ge : une ignorance qui ne permettait point de distinguer la vraie nature des choses et un orgueil qui prétendait tout savoir. Cependant, le mal n'était encore qu'à ses commencements : à mesure qu'il se serait développé, il aurait offert des symptômes plus alarmants. Du premier effort de son génie, saint Thomas fit avancer la science de deux ou trois siècles. En obtenant une supériorité incontestable, il fit prévaloir de toutes parts sa méthode et sa science ; il devint le centre d'un grand système autour duquel se virent forcés de tourner tous les écrivains scolastiques ; il prévint ainsi une multitude d'aberrations qui, sans son intervention eussent été à peu près inévitables. Les écoles se trouvaient dans la plus complète anarchie ; il y établit la dictature : dictature sublime dont il fut investi à cause de son intelligence d'ange, qu'embellissait et rehaussait une éminente sainteté. C'est ainsi que je comprends la mission de saint Thomas ; ainsi la comprendront tous ceux qui auront étudié ses ouvrages et ne se seront pas contentés de la lecture rapide d'un article biographique. (*Le protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne*, par Jacques Balmès, tome III, page 360.)

Tel fut le savant.

" Plus illustre encore, plus grand que son maître, (Albert le Grand, l'archevêque de Mayence) fut saint Thomas, le comte d'Aquin. Dès l'âge de cinq ans, il commença à méditer l'Écriture : sa vie s'absorba entière dans l'étude de la théologie. A l'école, ses camarades l'appelaient le " *grand bœuf muet de Sicile*. " Le temps ne fut pas long, " où le bœuf emplît la terre de ses mugissements ; " en effet de la puissante méditation du docteur sortit l'édifice éternellement admirable de la théologie scolastique. D'un seul coup, saint Thomas se plaça au faite des connaissances divines et humaines, et de là il donna le tableau universel, le résumé de toute doctrine, la consommation de toute philosophie, la *Somme Théologique* enfin. Logicien invincible, l'ange de l'école monte sur des ailes de feu jusqu'aux sommets les plus ardens de la notion de Dieu, et il plane dans ces régions infinies avec le vol de l'aigle ; c'est le plus sûr lime essor de l'esprit humain quand il s'appuie sur la foi et qu'elle le ravit

aux inaccessibles profondeurs de la révélation. Telles sont les gloires [Albert le Grand et Saint Thomas] de l'ordre de saint Dominique. " [*Histoire du Monde*, par M. de Riancey, tome VIII, page 320] Tel fut le savant et le docteur de l'église.

Ajoutons à cela que Sa Sainteté le Pape Léon XIII a ordonné que dans les Séminaires de Rome on adoptât complètement la méthode et les principes de Saint Thomas d'Aquin, et il a annoncé qu'à la fin de l'année scolaire, il assisterait lui-même aux examens et distribuerait des récompenses aux plus méritants.

### Galerie des Femmes Célèbres.

#### Madame Elizabeth Patterson-Bonaparte.

Dans la *Federal Gazette* de Baltimore, du 27 décembre 1803, était publié l'avis suivant :

" *Marié*, samedi dernier, par le Rév. évêque Carroll, M. Jérôme Bonaparte, frère cadet du premier consul de la République française, à miss Elizabeth Patterson, fille aînée de William Patterson, de cette ville. "

Miss Betsey Patterson était fille de M. William Patterson, riche armateur de Baltimore. Elle était dans sa dix-huitième année lorsqu'elle fit connaissance de Jérôme Bonaparte, alors âgé de vingt ans. Il avait servi à St-Domingue sous son beau-frère, le général Leclerc, premier mari de Pauline Bonaparte, et après avoir porté des dépêches en France, il était revenu aux Antilles, à la Martinique, avec le commandement d'une frégate.

En 1803 il quitta cette station pour New-York, où il rencontra un officier nommé Josuah Barney, qui avait servi sous le drapeau français, et qui l'invita à l'accompagner à Baltimore. Là il présenta Jérôme chez M. Samuel Chase, l'un des signataires de la Déclaration d'Indépendance, où il vit miss Patterson, jeune personne d'une grande beauté, dont il avait entendu parler à la Martinique. Il en devint éperdument amoureux ; mais la famille d'Elizabeth ne voyait pas sa recherche d'un bon œil, et envoya la jeune fille en Virgi-

nie pour prévenir les conséquences.

Quelque temps se passa ; mais les deux jeunes gens se rencontrèrent de nouveau dans diverses circonstances ; une fois entre autres, dans une fête, la chaîne de montre de Jérôme se trouva nouée par hasard dans les cheveux d'Elizabeth, et cet accident fut accueilli comme un augure. Enfin, après diverses vicissitudes, le mariage fut conclu la veille de Noël, c'est-à-dire le 24 décembre 1803

Ce mariage, contracté sans son assentiment, irrita Napoléon, qui, se fondant sur la minorité de son frère, fit déclarer, malgré toutes ses supplications, la nullité de l'acte. Jérôme et sa femme résolurent de se rendre en France dans l'espoir de le toucher ; mais Napoléon supprima la pension de son frère, et lui fit tenir la communication suivante :

“ Je recevrai Jérôme, si, laissant en Amérique la jeune personne en question, il vient ici pour s'associer à ma fortune. S'il l'amène avec lui, elle ne mettra pas le pied sur le territoire de France. S'il vient seul, j'oublierai l'erreur d'un moment et la faute de la jeunesse. De fidèles services, et la conduite qu'il se doit à lui-même et à son nom, lui rendront toute ma bienveillance.”

En même temps le sénat rendait le décret suivant :

“ Par acte du onze ventôse, défense est faite à tous les officiers civils de l'empire de recevoir sur leurs registres la transcription de l'acte de célébration d'un —prétendu mariage que Jérôme Bonaparte a contracté en pays étranger pendant sa minorité sans le consentement de sa mère, et sans publication préalable dans le lieu de sa naissance.”

Le jeune couple s'embarqua cependant à bord d'un navire en partance pour Cadix, mais le bâtiment naufragea sur la côte du Delaware, et les passagers ne furent sauvés qu'après avoir couru de grands dangers. Enfin, sans se rebuter des obstacles de toute sorte, ils prirent passage, le 1 mars 1805, à bord de l'*Erin*, un des paquebots appartenant à M. Patterson, partant pour Lisbonne. Quand ils y arrivèrent ils y trouvèrent un bâtiment de guerre français, avec défense de laisser débarquer “ la jeune personne à qui Jérôme s'était attaché.”

Il fallut se séparer,—avec l'espoir de

se retrouver bientôt. Jérôme se rendant en France pour implorer le consentement de l'empereur, et sa femme allant attendre à Amsterdam le résultat de sa mission. Ils ne se réunirent plus depuis. L'*Erin* fit voile pour la Hollande, mais là encore un vaisseau de guerre français empêcha la jeune femme de mettre pied à terre : le navire releva pour l'Angleterre, et ce ne fut qu'à Douvres que la malheureuse épouse put débarquer. Elle était alors sur le point de devenir mère et elle se rendit à Camberwell, près Londres, où, le 7 juillet 1805, naquit son fils, Jérôme Napoléon Bonaparte.

Cet événement ne put toucher l'empereur, qui écrivit à Jérôme :

“ Votre mariage est nul au point de vue religieux et au point de vue légal. Faites savoir à miss Patterson qu'elle ait à retourner aux Etats-Unis, et dites-lui qu'il n'est pas possible de donner aux choses un autre tour. A la condition qu'elle retourne en Amérique, je lui servirai une pension viagère de soixante mille francs par an, pour qu'elle ne prenne pas le nom de ma famille, auquel elle n'a pas droit, son mariage n'ayant pas d'existence.”

Mme Bonaparte retourna à Baltimore avec son fils. Deux ans après Jérôme qui n'avait pas cessé de l'aimer, mais qui obéissait à une destinée supérieure, épousait la princesse Frédérique Cathérine de Wurtemberg.

Mme Bonaparte fit plus tard plusieurs visites en Europe. Une fois, à Florence, dans la galerie du palais Pitti, elle rencontra son mari ayant au bras la princesse Frédérique. Il se hâta de s'éloigner, et le lendemain il avait quitté la ville. Malgré des démarches et des instances réitérées, elle ne put jamais faire reconnaître son mariage en France. Une action judiciaire a été portée devant les tribunaux pendant le dernier règne, mais elle fut décidée contre elle. Cependant, sur l'invitation de Napoléon III, le conseil des ministres rendit un décret déclarant que le fils de madame Jérôme Bonaparte était “ un enfant de France légitime,” ce qui ne veut pas dire grand'chose, mais il a fallu se contenter de la formule.

Le fils de Mme Patterson-Bonaparte a été élevé au collège Harvard, et gradué en 1826. Il a épousé la fille d'un riche résident de Roxbury (Mas-

sachusetts), miss Susan Mary Williams, dont il a eu deux fils, Jérôme-Napoléon, né en 1832 et Charles-Joseph, né en 1852. L'aîné a été gradué à West Point ; mais plus tard est entré dans l'armée française, et a servi avec distinction en Crimée. Il est revenu dernièrement en Amérique, où il sera prochainement rejoint avec sa famille, par sa femme, petite-fille de Daniel Webster, qu'il a épousée à Newport. Il était, ainsi que son frère, au lit de mort de sa grand'mère.

#### Blanche de Castille.

Blanche épousa Louis VIII, en l'année 1200. Voici le tableau que Mézerai trace des deux époux : " Ils étaient d'un esprit enclin à la piété, éloigné du vice, pur, ouvert et sans fiel, et en tout semblables l'un à l'autre, que de ce parfait rapport et de cette mutuelle correspondance naquit entre eux deux un saint amour, qui fut désormais l'âme de l'un et de l'autre."

Mais ils n'avaient pas d'enfants, et la France entière souhaitait la naissance d'un fils. Dans ces circonstances la reine Blanche alla trouver saint Dominique, fondateur de l'ordre des Prédicateurs, qui était alors en France, et le pria de lui obtenir du Ciel un fils. Le saint homme conseilla à la reine, si elle voulait être exaucée, de réciter avec une grande ferveur et une parfaite dévotion, le psautier de la Mère de Dieu, ou le Rosaire, de le distribuer partout où elle pourrait, d'enseigner la manière de le réciter à ceux qui ne la savaient pas. Il ajouta que le Seigneur, sollicité par sa sainte Mère, exaucerait enfin les vœux et les prières de ceux qui réciteraient pieusement cette prière. Blanche, après avoir appris à réciter le Rosaire, mit tous ses soins à le propager dans toute la France. Le Ciel se rendit enfin à ses instantes supplications ; il exauça le vœu général de la France, et le 15 avril 1214, elle eut le bonheur de devenir la mère de Louis, de saint Louis ! qui naquit à Poissy.

Bien que nous ayons déjà donné à Blanche le titre de reine, les deux époux ne montèrent sur le trône qu'en 1223, et ils furent sacrés à Reims le jour de l'Assomption.

Ainsi Blanche devient reine le jour du triomphe de Marie.

## Bibliographie.

**Nouveau Mois de Marie.**—Dédié à la jeunesse canadienne, par un prêtre du diocèse de Montréal, Révd. M. Beaudry. Joli volume cartonné in-32 de 288 pages. Chez J. B. Roland et Fils, libraires-éditeurs, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent. Prix, 15 cts. franco, la douzaine \$1.60 franco.



Il existe déjà un grand nombre de *Mois de Marie*, très bien faits, et qui renferment beaucoup de belles qualités qu'on ne doit pas s'attendre à rencontrer dans celui que nous offrons aujourd'hui au public. Si nous nous sommes mis à l'œuvre pour traiter ce sujet, ce n'est donc pas que nous ayons eu la prétention de pouvoir faire mieux que nos devanciers. Le seul mérite que nous réclamons pour notre petit livre, c'est celui d'être destiné à l'usage des fidèles de ce pays.

Ainsi dans la plupart des MOIS DE MARIE que nous avons eus, jusqu'à présent, à notre usage, et qui traitent des sujets de morale, on signale, pour les fidèles, des dangers auxquels on n'est pas exposé dans ce pays, des maux qu'heureusement on n'a pas à déplorer : tandis qu'il n'est nullement question de dangers et de maux, d'une autre nature, sur lesquels nous avons à gémir, et qui font de tristes ravages dans les âmes.

Les exercices du mois de Marie ont déjà produit, dans ce pays, de très-heureux fruits. C'est un fait digne de remarque que l'empressement des fidèles à fréquenter ces exercices à l'Eglise, où à s'en acquitter en leur particulier. Que de ferventes prières montent vers le ciel pendant cet heureux mois !

Aujourd'hui que l'enfer semble tenter un suprême effort pour renverser l'Eglise de Jésus-Christ, pour arracher aux fidèles leur foi et leur mœurs, efforçons-nous de ranimer la ferveur pour le culte de Marie.

**Le Répertoire de l'Organiste,** de M. J. B. LABELLE, organiste de Notre-Dame, à Montréal.

C'est avec un plaisir d'autant plus grand qu'il a été plus longtemps atten-

du que nous annonçons au public musical l'heureuse apparition de la seconde édition de ce Répertoire de l'Organiste.

On sait déjà que c'est en 1852 qu'apparut la première édition de ce recueil précieux à tous les artistes mais indispensables à ceux qui sont employés comme organistes ou directeur du chant religieux dans nos églises catholiques.

Soumis dès lors par Mgr. Ig. Bourget, Evêque de Montréal, à l'examen sévère d'une commission de prêtres et de laïques distingués par leurs connaissances musicales peu communes, il fit glorieusement ses preuves et, quelques temps après, parut au jour, couronné des approbations de ses censeurs intelligents, acclamé par tous les Pères du 1er Concile de Québec et comblé, dans la suite, des éloges les plus mérités, par les organistes et les musiciens les plus distingués, tels que les Novello, les Sabatier, les Gottschalk, les Strakosch, le Rev. Messire Barbarin, le Revd. Père Schianchi, et tant d'autres.

Cette première édition du Répertoire, dont la réputation allait toujours en augmentant, était épuisée, M. J. B. Labelle fut alors instamment sollicité de procéder à une réédition immédiate. Il répondit enfin aux sollicitations répétées de ses nombreux admirateurs et amis, et, en dépit de la multiplicité de ses occupations, son travail facile, sa persévérance à l'œuvre, son courage indomptable au milieu des déceptions de toutes sortes, lui ont permis même d'augmenter son ouvrage de 60 pages, (en y introduisant l'accompagnement de la messe du VI ton, de tous les *Credo*, des principaux *Introït*, des nouveaux tons des Psaumes, etc.) et de livrer à la publicité cette seconde édition, revue, corrigée, considérablement augmentée et améliorée sous le rapport de la gravure, plus nette et plus distincte et de tout le matériel qui la compose.

Comptant sur la multiplicité des demandes, l'auteur a cru, malgré les sommes considérables qu'il lui a fallu déboursier, qu'il pouvait réduire de 50 pour cent le prix de son Répertoire qui, au lieu de \$12 ne coûtera plus que \$6 *net comptant*.

Nous présentons à M. J. B. Labelle nos félicitations les plus sincères, et

lui garantissons d'avance le plus grand encouragement du côté du public musical.

**Le Cloître Rouge**, par Raoul de NAVEAU, 1 vol. in-12, 75 cents. Paris: Bleriot, Editeur.—Montreal: J. B. ROLLAND & FILS, Libraires-Dépositaires, 12 et 14, rue St. Vincent.

Dans ce nouveau roman, l'auteur nous transporte en Flandre au XVe siècle. Le duc Charles le Téméraire vient de succéder à son père Philippe le Bon. Trop confiant dans leur ville sans escorte, et il se trouve en présence d'une révolte des Chaperons blancs à laquelle il n'échappe qu'à grande peine et grâce au dévouement de deux artistes: Hemling et Hugovan Gjes.

Les scènes terribles du roman sont un moment adoucies par l'amour d'Hugo et d'Alena, la perle de Gand; mais en sauvant de nouveau le duc, Hugo perd sa femme et son enfant; sa raison s'égaré et ne la retrouve que dans la retraite du Cloître rouge, et consacrant à Dieu sa vie et son talent.

Telle est la trame de ce récit mouvementé, d'un intérêt réel.

**La Maison du Sabbat**, par Raoul de NAVEAU, 1 vol. in-12, 50 cts. Paris: Bleriot, Editeur.—Montreal: J. B. ROLLAND & FILS, Libraires-Dépositaires, 12 et 14, rue St. Vincent.

Tout le monde connaît la Fierté de Saint Romain, c'est-à-dire le privilège en vertu duquel le chapitre de Saint-Romain à Rouen pouvait gracier un condamné à mort. On raconte qu'une année le chanoine, chargé de désigner le condamné, se trouva en présence du meurtrier de son père; se souvenant qu'il était le serviteur de Notre-Seigneur qui sur la croix a pardonné à ses bourreaux, il choisit ce meurtrier. C'est cette touchante histoire qui est exposée dans la Maison du Sabbat; mais l'auteur a voulu la dramatiser encore, et il a plutôt affaibli qu'augmenté l'effet. Il est des récits auxquels il faut laisser toute leur simplicité. De plus, on ne sait trop si c'est une œuvre d'imagination ou un roman historique.

Malgré cela, la Maison du Sabbat reste intéressante par les détails, où l'on retrouve l'habileté de l'auteur.

## Nécrologies.

### IN MEMORIAM !

O Dieu, accordez-leur un repos éternel ;  
Et permettez que la lumière divine brille à jamais sur eux.

#### R. P. Cornilleau.



**M**ARDI matin, le 1er Avril 1879, le glas funèbre annonçait aux citoyens de Victoria-ville une nouvelle aussi inattendue que lamentable. Le Révérend Père Cornilleau avait dans la nuit, au presbytère de Ste. Victoire, rendu son âme à Dieu, foudroyé par une maladie de cœur dont il était, paraît-il, quelquefois incommodé. Le Révérend Père, —dit l'*Union des Cantons de l'Est*,— venait de prêcher une retraite terminée le dimanche précédent, et à laquelle avait pris part toute la paroisse attirée par une foi sincère et la parole éloquente du prédicateur. Il dirigeait depuis la veille les exercices du *Triduum* au Couvent des Dames de la Congrégation lorsque la mort est venue le frapper dans le plein exercice de son fructueux ministère, et comme le moissonneur frappe dans son champ, il est tombé au milieu de la moisson abondante qu'il préparait pour le Seigneur.

Vers deux heures dans la nuit, il se réveilla et sentit sa fin prochaine. Calme et sans frayeur, il alla avertir une personne de la maison et la pria d'aller chercher Monsieur le Curé. Ce dernier, averti du malheur qui devait sitôt se réaliser, se rendit en toute hâte à la chambre du Révérend Père, qu'il trouva souriant d'une joie céleste et qui s'avança vers lui en répétant : " Je m'en vais ! je m'en vais ! Hâtez-vous de me donner l'Extrême Onction, et l'indulgence *in articulo mortis*." Monsieur Lafleche, étonné de l'onction céleste de sa voix et de cette joie en face de la mort, se hâta de se rendre à ses

derniers désirs. A peine eut-il le temps de l'administrer et de lui appliquer les indulgences, avec les dernières paroles sacramentelles, le révérend père exhalait le dernier soupir.

Le défunt appartenait à la Compagnie de Jésus.

Sa vie toute de sacrifice s'est terminée avec un sourire sur les lèvres. C'était l'épanouissement du bonheur débordant d'une âme consumée en Dieu et tombant dans le sein de son créateur avec un seul regret, celui de partir avant l'œuvre finie. En effet le défunt, malgré ses soixante-et-sept ans d'un apostolat rude et laborieux, pouvait encore rendre de grands services à l'Eglise. Il pouvait encore ramener bien des âmes au service de Dieu. Mais le Seigneur a sans doute trouvé sa carrière bien remplie. Il a compté ses souffrances, son travail, ses conversions, et dans sa justice suprême, il l'a admis à partager sa gloire, et le révérend père s'est endormi sans secoussé dans le Seigneur.

R. I. P.

#### Révérende Sœur Angèle Roy.

Ce n'est pas sans douleur que samedi dernier, le 13 avril 1879, les bonnes religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec voyaient disparaître une des leurs, la Sœur Marguerite-Angèle, qui faisait le charme de la maison par son égalité d'humeur.

Observatrice esclave de la règle claustrale, sa vie religieuse a été sainte avant tout, humble et uniforme. Jusqu'à son dernier soupir, cette vraie servante du Seigneur n'a cessé de le bénir et de le glorifier. Même quelques instants avant de remettre son âme candide entre les mains de son créateur, sa bouche chantait ses louanges.

Cette religieuse était une des plus anciennes, puisqu'elle était âgée de 79 ans dont 53 ans de profession religieuse. Elle était née Marguerite-Angèle Roy, de Ste. Marie de la Beauce.

#### M. l'abbé Charles Lenoir.

Vendredi dernier, le 18 avril 1879, les MM. de Saint-Sulpice de Montréal voyaient un de leurs confrères succomber après quelques jours seulement d'une maladie sérieuse, puisque le di-

manche précédent Messire Lenoir vaquait encore aux devoirs de son ministère.

Le Révd Messire Charles Lenoir, naquit aux Tanneries, le 17 mars 1823. A 13 ans il entra au collège de Montréal où il fit son cours d'études classiques pendant lequel il fut constamment un modèle sous tous les rapports. Ayant décidé de se consacrer à Dieu, il prit la soutane en 1846 et étudia la théologie au Séminaire de Montréal. Au collège il fut professeur de quatrième, pendant deux ans, et en 1850 il passa en France. Après l'année de solitude ou de noviciat imposé par la règle de Saint-Sulpice, il fut ordonné prêtre à Paris, le 20 octobre 1851. Il revint au Canada le 15 septembre de l'année suivante (1852). Il demeura au collège de Montréal pendant six ans et fut employé comme professeur et maître de discipline. En 1858 le Supérieur lui confia la mission du Lac des Deux Montagnes, d'où il fut rappelé, l'année suivante, et fut nommé économe au Grand Séminaire. En 1860 il fut chargé de la direction du collège de Montréal qu'il conserva pendant 13 ans. Ceux qui ont eu l'avantage de le connaître durant cette période se rappelleront longtemps son zèle et son dévouement pour l'avancement moral et intellectuel des élèves confiés à ses soins.

En 1872, l'état précaire de sa santé l'obligea d'abandonner une tâche qui excédait ses forces et il dut revenir au Séminaire, et là, malgré les souffrances qu'il éprouvait presque continuellement, il remplit différentes fonctions du ministère,—il avait surtout la charge du noviciat de la Congrégation de Notre-Dame. Là encore il a su s'attirer les sympathies de ses ouailles, et sa mort a causé dans cette communauté un deuil d'autant plus grand que l'on espérait le posséder encore longtemps.

Il faisait aussi parti du bureau des examinateurs des instituteurs et institutrices depuis quinze à vingt ans.

Comme on le voit, il n'est pas beaucoup d'instant de sa vie qui n'aient été bien remplis ; plusieurs fois il a été chargé de missions difficiles, et toujours il a su s'acquitter de ses devoirs avec honneur pour lui-même et profit pour les autres. Il fut toujours d'une modestie proverbiale, et d'une soumission à toute épreuve. Il fut écolier

vertueux, professeur dévoué, directeur charitable, bon citoyen, et bon prêtre. Il succomba à une congestion de poumons. Le Rév. défunt était le cousin du Rév. M. H. Lenoir, de l'église St. Jacques.

#### Rev. Messire J.-B. Thibault.

Ce n'est pas sans éprouver un profond sentiment de douleur que le clergé de St. Boniface et tous les anciens habitants de ce pays—dit les *Métis* de Manitoba,—apprendront la mort du Rév. Messire Jean-Baptiste Thibault, ancien missionnaire à la Rivière-Rouge. Ce digne prêtre vient de mourir à St. Denis, diocèse de Québec, le 4 avril 1879, à l'âge de 68-ans trois mois et 21 jours. Messire Thibault n'était pas encore prêtre quand il fit le généreux sacrifice de vouer son existence aux pénibles et rudes labeurs des missions chez les sauvages. Il partit de Québec en 1833 pour se rendre à la Rivière Rouge où était alors Monseigneur Provencher : il arriva à St. Boniface au mois de juin. Il fut ordonné prêtre le 8 septembre de la même année. Dès son arrivée il avait commencé à rendre service dans le diocèse en enseignant une classe au collège. Après son ordination, Monseigneur Provencher le chargea de la desserte des missions de St. Boniface et St. François-Xavier où il demeura jusqu'en 1842. A cette époque il fut envoyé missionnaire à la Siskatchewan, où il fonda la mission du Lac Ste. Anne. Il fut le premier qui visita St. Albert, le Lac Labiche et l'Île à la Crosse où il y a maintenant des missions si florissantes. Il parcourut dans ses courses apostoliques toute la vallée de la Siskatchewan, le lac Froid, le lac Vert. et presque tout ce qui constitue aujourd'hui l'immense diocèse de St. Albert.

Le Révérend Messire Thibault a peu écrit sur les missions, et dans ses quelques lettres conservées dans les annales, il ne parle presque jamais des misères de sa vie apostolique. Mais ceux qui ont vécu avec lui et ceux qui l'ont connu dans sa vie intime savent ce qu'il a enduré. Il y a bien peu de missionnaires qui ont supporté autant de fatigues et de misères que lui. Il était doué d'une force plus qu'ordinaire. Un printemps il eut à faire à pied le

trajet du Lac Labiche au Fort Elmondton ; c'est une distance de 150 milles. Pendant tout ce voyage, qui dura plusieurs jours, il n'eut pas une bouchée de nourriture à prendre. Messire Thibault parlait facilement le sauteux et il parlait le cris avec élégance. Il a composé dans cette dernière langue tout le catéchisme, un grand nombre de prières et de cantiques qui sont encore en usage dans toutes les missions sauvages.

Le nom de M. Thibault est encore connu et prononcé avec respect chez les anciens des tribus sauvages qu'il a instruites. Les sauvages qui ont tant de peine à retenir et prononcer les noms français, ont bien retenu celui là—et le prononçaient bien.

Dans l'année 1852, M. Thibault revint à St. Boniface, et Monseigneur Provencher le chargea alors de la mission de St. François-Xavier : c'est dans cette paroisse qu'il a continué à exercer son zèle jusqu'en 1872, époque à laquelle il a laissé définitivement le pays après y avoir passé 39 ans et 4 mois. C'est jusqu'à présent le missionnaire qui a exercé le ministère le plus longtemps dans ce pays. En 1845 il avait été nommé vicaire-général par Mgr. Provencher, Mgr. Taché lui continua ses titres en devenant évêque de St. Boniface, en 1853. et il les lui renouvela comme archevêque en 1871.

Pendant sa longue carrière de missionnaire, il ne s'absenta du pays que trois fois. La première fois, en 1855, après 22 ans de séjour ici, il fit une absence de 5 mois pour aller à Québec. Onze ans plus tard, en 1866, il accompagna Mgr. Taché dans le Bas-Canada, et en revint avec lui la même année. Enfin durant l'été de 1868, des affaires de familles l'appelèrent à Québec. En 1869, à la demande du gouvernement canadien il revint pour travailler à l'apaisement des troubles du Nord-Ouest. Il avait été nommé il y a deux ans curé de la belle paroisse de St. Denis, dans le diocèse de Québec. C'est là qu'il vient de terminer sa carrière si bien remplie pour aller recevoir sa récompense.

#### Madame Jean Sirois.

À St-George de Cacouna, le 29 de mars, est décédée subitement à l'âge de 68 ans, Dame Marie Catherine Bois-

brillant de la Durantaie, épouse de Jean Sirois, écr., capitaine de la milice.

Qui n'a connu sa grande piété, sa douceur et aussi son dévouement pour les siens. Sa plus grande consolation sur la terre était de se voir entouré de sa nombreuse famille ; mais Dieu connaissait combien était généreuse et forte cette âme choisie l'enlève à ses parents chéris sans qu'ils aient eu la consolation de lui dire un dernier adieu, recevoir une dernière fois ses conseils si utiles à cette heure suprême.

Son mari, ses enfants n'eurent que le temps de s'approcher de son lit pour la voir s'endormir dans le Seigneur. La mort ne l'a pas surprise, car elle était prête à toute heure. O épouse bien-aimée, mère chérie, souviens-toi combien tu l'aimais cette famille..... du haut du ciel où tu habites—veille sur elle, sèches ses larmes.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de personnes venues même des paroisses environnantes. C'était certainement une grande marque de l'estime qu'avait su inspirer la défunte, et de sympathie générale pour la famille.

*Requiescat in pace.*

#### Mr. Louis Rousseau.

Dans le triste accident qui a eu lieu vendredi dernier, le 18 avril, et qui a causé la mort de sept personnes noyées en traversant le fleuve, Québec a à déplorer la fin prématurée d'un jeune homme qui donnait de grandes espérances, et auquel ses nombreux amis ne sauraient s'empêcher de rendre un dernier témoignage en lui disant l'adieu suprême.

M. Louis Rousseau, une des sept victimes, était un cœur généreux, bon, compatissant, qui s'était fait de nombreux amis dans toutes les races et dans toutes les classes de la population ; il était de ceux qui n'inspirent que de chaudes amitiés parce que la confiance et l'estime en sont la base. Aussi était-ce avec un grand regret que nous l'avions vu quitter Québec pour aller s'établir à St. Romuald. Il n'avait que vingt-quatre ans, et déjà il s'était acquis une excellente réputation d'habileté et d'intelligences commerciales ; premièrement dans la maison

Connolly et Cie., marchands de fleur, où il avait été pendant plusieurs années teneur de livres, puis, comme associé dans la maison Roussau & Tremblay.

Mais il avait voulu trop faire peut-être, voilà pourquoi il avait fondé une autre maison à St. Romuald, entreprise qui devait lui coûter la vie. Il était père de deux enfants, et sans doute malgré son jeune âge, Dieu le trouvait mûr pour le ciel et il le rappelait à lui subitement au milieu des plus brillantes espérances, laissant ses parents et amis consternés et inconsolables de l'avoir perdu sitôt.

Que leurs regrets l'accompagnent au ciel et que ses parents éplorés trouvent quelque consolation dans leur douleur.

AMICUS.

**Madame O. J. Leblanc.**

A Notre Dame du Mont-Carmel, Kent, (N. E.), le 17 avril, après une longue maladie soufferte avec une admirable résignation à la volonté du Grand Maître, Mad. Olive Cormier, épouse chérie de Olivier J. Leblanc, Ec., s'endormait doucement dans le Seigneur, munie de tous les secours et consolations que l'Eglise Notre Bonne Mère accorde à ses enfants mourants. Madame Leblanc n'était âgée que de 47 ans et 4 mois. Elle laisse pour pleurer sur sa tombe, un époux et six enfants inconsolables et un grand nombre d'amis, qui la regretteront longtemps. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une foule compacte de parents et d'amis.

La regrettée défunte appartenait à la Société de St. Joseph, de Memramcook et à la Société du Sacré Cœur de Jésus, de sa paroisse.

R. I. P.

**Madame Arthur Gagnon.**

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Madame Arthur Gagnon (née Sophie Thibeau), arrivée à Montréal le 27 avril.

Madame Gagnon jouissait d'une haute estime à Québec et à Montréal où elle avait beaucoup d'amis.

Madame Gagnon n'était âgée que de 38 ans. Elle était la Sœur des Honorables MM. Isidore et Rosaire Thibeau-deau.

**Variétés.**

**LE ROYAL ETENDARD.**

**POÈME DE PAQUES.**



oubi que le royal étendard s'avance, l'étendard du Monarque éternel, où se déploie aux yeux éblouis de l'univers entier le mystère sacré de la Rédemption : c'est la croix, arbre précieux, orné de la pourpresanglante des rois, sur lequel l'auteur de la vie a reçu la mort et par elle nous a donné la vie. De son corps crucifié sur ce bois ont coulé le sang et l'eau pour purifier l'humanité de ses crimes. Les oracles de David se sont accomplis.

O Croix heureuse d'avoir porté sur ton écorce rugueuse le salut du monde ! C'est par toi que l'enfer a vu arracher sa proie.

O Croix, je te salue, espérance unique du chrétien, gloire de l'Eglise, symbole sublime qui protège et qui anoblit.

A tes pieds la mère du divin supplicé regardait son Fils expirant : elle pleurait, et ses entrailles pourtant faisaient à Dieu le sacrifice du fruit qu'elles avaient porté.

Ce drapeau de Dieu, cet instrument de mort réputé infâme et que touchaient seuls le condamné, le bourreau et ses aides, brille en ce jour aux confins les plus reculés du monde, aussi bien que sur tous les points de l'Europe civilisée.

Voyez-le s'élever dans les jungles de l'Inde, où le tigre se tapit, où les serpents rampent : les idoles monstrueuses disparaissent peu à peu devant la croix ; les sectateurs de Brahma, de Bonddha et de Cakia-Mouni reculent devant le signe sacré : il est tracé au fond des hypogées ténébreuses, sur la pierre des temples, cachés dans les forêts, sur les flancs des rochers de l'Himalaya, et les prêtres du Christ foulent

cette terre encore imbibée du sang de leurs frères martyrs !

Voyez-le en Chine, au Japon, détruisant peu à peu le prestige des sages antiques, chassant devant lui les dieux barbares des Mongols et des Tartares, servant de bouclier à la civilisation chrétienne qui s'implante sur ces lointains rivages. C'est lui qui nous a ouvert l'empire immense où trois cent millions d'hommes forment le vaste champ que moissonnera l'Évangile. La croix s'élève là, sur un monceau d'ossements, les ossements des martyrs assassinés pour le Christ.

Voyez-le dans les pampas de l'Amérique du Sud, et dans les vastes plaines de l'Amérique du Nord. Du Groënland au cap Horn, la croix est arborée partout : sur les glaces du pôle nord, sur les plages de la Terre-de-Feu. Elle rassemble les débris épars des tribus errantes, elle protège ce qui reste de la race aborigène, elle est la médiatrice entre le maître et l'esclave, elle apprend au *visage blanc* que les hommes sont frères, sans distinction de couleur ; elle apprend au nègre que si la race de Cham fut maudite, elle fut rachetée comme les races de Sam et de Japhet, et que plus on souffre ici-bas, plus on jouira dans la patrie que nous reverrons après l'exil.

Voyez-le sur la terre brûlante d'Afrique. La croix a renversé les monuments gigantesques de l'orgueil égyptien ; le voyageur qui passe la grave avec la pointe de son couteau sur les portes énormes de Karnak, sur les ruines de Thèbes, sur les pylones de l'Île de Phylé. Le Nil est une rue sans fin, qui traverse tout un monde de villes disparues, d'entassements de pierres, de déserts faits, pour ainsi dire, de la poussière des temples et des palais. Tout le long du chemin, jusqu'aux sources du grand fleuve, jusqu'aux mers intérieures du continent africain, la croix est apparue, soutenue, soit par d'intrépides explorateurs, soit par de courageux missionnaires. Elle s'avance maintenant dans les régions inconnues, pas à pas ; à sa vue les peuplades se prosternent, les sauvages s'émeuvent, et l'eau du baptême a déjà régénéré des milliers de ces enfants du pays du soleil.

Voyez-le, cet étendard du monarque éternel, briller dans chacune des îles qui parsèment l'océan Pacifique. L'ar-

chipel océanien, qui compte des myriades de ces îles, compte aussi des myriades de croix. Des évêques se montrent aux pauvres noirs, aux Papous et aux Taitiens, dans tout l'éclat de la majesté pontificale. Des prêtres voguent sur la mer, allant d'un groupe à l'autre, le crucifix à la main.

Voyez-le prendre possession du pôle nord, encourager à leur œuvre de science les vaillants navigateurs des contrées australes. Ils érigent la croix au bord des fjords norvégiens, sur les banquises transparentes, et ces blocs de cristal emportés par les courants vont peut-être apprendre aux habitants d'un continent inconnu que Dieu s'est incarné pour racheter leurs fautes, ignorées du reste de l'univers.

La croix est partout resplendissante et glorieuse ; elle a vaincu le paganisme de l'antiquité, elle vaincra l'idolâtrie moderne. Le croissant de Mahomet lui rend hommage, en attendant qu'il s'évanouisse dans les ténèbres du néant. Le jour viendra où la croix seule règnera, où pas un atome de ce globe, qui accomplit les évolutions ordonnées de Dieu, tandis, qu'immobile, elle le domine, ne sera couvert de son ombre.

La croix a illuminé les cieux, a éclairé les profondeurs insondables des mers, s'est dressée à la cime des montagnes : toutes les nations de la terre l'adorent, et l'on pourrait presque dire qu'il n'est pas une race humaine qui ne compte des martyrs de la croix.

En ce temps où d'effroyables tempêtes menacent de submerger le monde sous un déluge cent fois plus meurtrier que celui que marqua la fin de l'ère première ; en ce temps où tout semble destiné à périr, il n'est pas de consolation plus réelle que de voir la croix anéantir partout ses ennemis, grandir, et gagner à sa cause des milliers d'êtres humains. Le monde vivra tant que vivra la croix, et ne périra que lorsque le dernier prêtre aura brûlé le dernier crucifix, pour le soustraire aux outrages sacrilèges des derniers sicaires de l'Antechrist.

Réjouissez-vous donc, enfants de Dieu, le roi du ciel, le roi de gloire est ressuscité d'entre les morts. Il a paru au milieu de ses disciples assemblés, et il leur a dit : " Que la paix soit avec vous !... Thomas, qui ne voulait point le croire, Thomas qui croyait son Mai-

à jamais enseveli dans le suaire, s'est approché de lui. Quand il eût vu les plaies des mains, les plaies des pieds, la plaie du côté, il crut, et il dit à Jésus : " Vous êtes mon Dieu." Heureux ceux dont la foi est inébranlable, ceux qui ont cru sans voir !

Rendons gloire à Dieu au plus haut des cieux ! Réjouissons-nous de la bonne nouvelle : la foi n'a point péri, et l'Eglise de Jésus-Christ ne périra point. Ses persécuteurs l'ont traîné de tribunal en tribunal ; elle a eu ses Caïphe, ses Anne, ses Pilate et ses Herode ; elle a reçu le même soufflet que l'archer donna à Jésus ; elle a porté sa croix, saignant aux pierres du chemin, battue de verges, insultée, vilement outragée par ses persécuteurs.

Elle a été mise en prison, on l'y met encore ; on l'a plongée dans les cachots, on l'en a tirée pour la mener au supplice. Des juges iniques l'ont jugée et condamnée ; c'est à Dieu qu'elle en a appelé de leur sentence. On l'a étendue sur la croix, on l'y a clouée, on n'a pu la faire mourir. Souvent on l'a descendue au tombeau, mais elle en est toujours sortie, victorieuse, éblouissante.

Les anges en ont été témoins, les anges brillants comme l'éclair, et vêtus d'habits plus blancs que la neige.

Aussi l'Eglise rend-elle grâces au Seigneur, et annonce-t-elle ses œuvres parmi les peuples. Elle a opéré des merveilles, elle en opérera. Fondée sur une parole que tous les siècles ont respectée, elle ne tombera qu'avec la création entière.

Ne craignons donc rien, enfants de l'Eglise du Christ : nous sommes la vie, la force et la grandeur, et nous avons pour garants de notre victoire Celui qui fut le vainqueur de la mort. Que la terre tressaille d'allégresse : Jésus est ressuscité, et son Eglise, qui semble renversée dans la nuit du sépulcre, en surgira pour régner, comme Jésus en est sorti pour s'envoler vers les cieux.

Edmond d'ALBIGNY.

## Les Oiseaux du Bon Dieu.

### L'HIRONDELLE



Un jour Dieu me dit :  
 " Descends sur la terre,  
 suspends ton nid au toit  
 des maisons et, pour  
 l'homme, ce nid sera un ga-  
 ge de bonheur. "  
 Je suis l'oiseau du bon Dieu,  
 la douce hirondelle ; je viens  
 du pays des anges en suivant  
 un rayon du soleil.

II

Je suis l'oiseau de mai ; mon gazouillement égaye les airs et, en frôlant les buissons, je salue de mon aile joyeuse l'aubépine et le muguet.

Je salue le muguet blanc et la marguerite des prés et le lilas flétri demain.

Je suis la messagère du printemps.

III

L'espace est à mon vol ; je règne par mes ailes ; je me joue du faucon et jusque dans les nues je brave le vautour.

Comme une fusée je monte vers le ciel, puis je retombe, l'aile ployée, faisant la morte. Soudain, je me relève et je m'en vais, passant comme une flèche, m'abreuver à l'eau des fontaines.

Je me moque de l'espace et du vent. Je suis la rapide hirondelle reine des airs.

IV

A mes longues ailes, il faut les champs et les rivages, les océans, et les grands déserts.

Je hais la servitude et je mourrais dans une cage—fut-elle d'or!...

Je suis la fière hirondelle, l'oiseau de la liberté.

V

Le riche a ses oiseaux qu'il achète, beaux oiseaux bariolés d'or et d'argent, portant aigrettes et panaches, colliers, cravates et couronnes, pérorant sous les marquises du haut de leur perchoir en bois de rose, chantant en musique et cabriolant dans une cage étincellante, pour une caresse ou un biscuit.

Moi je me donne au laboureur qui aime ma chanson. Je suis la modeste hirondelle, oiseau des pauvres.

## VI

Je veille aux récoltes que ravage l'insecte, et de mon petit bec je défends la terre qui nous nourrit tous.

Fléau des sauterelles et des mouches, je fais aussi la guerre aux chenilles et, sans attendre ni prime, ni discours, ni médaille, j'extermine chaque printemps des milliers de hannetons.

Je suis l'auxiliaire du moissonneur, la vaillante hirondelle, providence du sillon

## VII

Tout le monde m'a chantée, moi qui chante à peine.

Les poètes m'ont plumée comme un pigeon pour me mettre en ode, en élégie et je ne sais combien de sonnets on a attachés à ma pauvre patte.

Je ne m'en plains pas, et je ne les ai point portés tout droit à l'Institut, c'est que je ne suis jamais entrée dans cette maison, ou que, le fil étant trop faible, j'ai perdu mes alexandrins en voyage.

Je suis la bonne hirondelle, hirondelle noire et blanche, oiseau du poète.

## VIII

L'univers est ma patrie. Je suis de tous les pays, et des rives du Gange aux bords de la Seine, on me salue comme un messager de bonheur.

Je suis quand vient l'hiver, je suis devant le froid qui me ferait mourir ; mais, hôte fidèle, je reviens toujours aux lieux que j'ai quittés.

A travers les empires et les royaumes, les océans, les grands déserts, je retrouve toujours ma chaumière et mon doux nid.

Je retrouve mon nid à l'angle d'un vieux mur ou d'une humble fenêtre, d'une tourelle en ruine, d'un clocher noirci par les ans.

De mon aile fatiguée je frappe doucement aux carreaux des maisons que j'aime et l'on s'écrie avec joie : " Les hirondelles sont revenues ! " et l'on m'ouvre aussitôt la porte des chaumières parce que j'apporte le bonheur et le fil de soie qui me fut confié.

J'apporte le fil de soie que Paul et Madeleine attachèrent à mon cou, l'an passé.

Je suis la tendre hirondelle, l'amie du foyer domestique.

## IX

Un jour Dieu me dit :

" Descends sur la terre, suspends

ton nid au toit des maisons et, pour l'homme ce nid sera un gage de bonheur."

Je suis l'oiseau du bon Dieu et je viens du pays des anges en suivant un rayon du soleil.

FULBERT DUMONTEIL.

**Pétitions contre le Projet Ferry, à propos de l'Education, en France.**

M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, a déposé sur le bureau de la Chambre deux projets de loi ; l'un concerne l'enseignement supérieur et le second est relatif au conseil de l'instruction publique. Ces deux projets de loi sont hostiles à la religion, au clergé et aux universités catholiques. M. Jules Ferry veut exclure les Jésuites de l'enseignement et bannir les évêques du conseil de l'instruction publique. Pourquoi exclure les Jésuites ? Leurs collèges sont très florissants, et chaque année ils fournissent aux écoles militaires d'excellents sujets ! oui !..... mais les jésuites sont de redoutables rivaux pour les lycées et collèges de l'Etat et dès lors, au nom du libéralisme, il faut les exclure. Tous les gouvernements ont admis les évêques au conseil supérieur de l'instruction publique, mais la République ne veut pas suivre ces nobles traditions. Les Républicains répètent sans cesse qu'avant la grande Révolution l'ignorance régnait partout et le peuple se laisse tromper par ses odieux mensonges. La Révolution, a abaissé le niveau des études et des idées, elle a produit une littérature assez semblable à celle des grecs et des Romains, aux siècles de décadence. Avant la Révolution, le clergé dirigeait l'enseignement, en France, et malgré certaines résistances il créait des écoles dans toutes les paroisses ; il était à la tête de tous les progrès et c'est de son sein que sortirent au 17<sup>me</sup> siècle quelques-uns des hommes qui ont le plus honoré les lettres françaises. Les lois proposées par M. Ferry seront adoptées par la chambre, car la chambre est hostile à la religion ; mais elles ne dureront pas longtemps. Dieu permet quelquefois le triomphe du mal mais il ne lui accorde pas la durée.

## II.

En présence des projets de loi déjà déposés ou officiellement annoncés par le ministre de l'instruction publique, l'Episcopat, le Clergé, et les sommités laïques protestent comme suit :

Pour accomplir notre devoir envers notre conscience et notre pays, nous faisons comme catholiques et comme citoyens, les déclarations suivantes :

1o. Nous sommes résolus à défendre, sans jamais défaillir, les droits de l'enseignement catholique, son libre exercice et son libre développement à tous les degrés, depuis la salle d'asile jusqu'à l'université ;

2o. Nous déclarons que toute atteinte portée à cette liberté est contraire au droit national, dont la violation ne pourrait que produire de nouvelles ruines en France ;

3o. Nous déclarons que cette liberté est fondée sur le droit naturel, contre lequel on ne prescrit jamais ; que l'éducation et l'instruction de l'enfant appartiennent au père de famille ; que la famille n'est pas la propriété de l'Etat et que celui-ci n'a point " le droit d'en user et abuser " à son gré ; qu'en effet il n'est organisé et n'a de pouvoir légitime que pour assurer aux individus et aux familles le libre exercice de leurs facultés en vue du bien temporel ou spirituel ;—que nous ne pouvons, en conséquence, lui abandonner la formation intellectuelle et morale de nos enfants ;

4o. Nous déclarons que la liberté de l'enseignement catholique est fondée aussi sur le droit surnaturel divin, pour lequel nos pères ont donné, quand il l'a fallu, leur sang et leur vie, pour lequel nous n'hésiterions pas davantage à braver toutes les persécutions ; que le pouvoir et le mandat d'enseigner, confiés à l'Eglise catholique par Jésus-Christ, son divin fondateur, comprennent aussi bien l'éducation que l'instruction de l'enfance et de la jeunesse ; que nous ne saurions accepter la séparation, d'ailleurs impossible, soit de l'éducation et de l'enseignement, soit de l'instruction religieuse et de l'instruction profane ; que nous ne saurions laisser nos enfants aux mains de maîtres qui combattraient notre foi par des attaques ouvertes, ou par un silence non moins dangereux et non moins outrageant pour elle ;

5o. Nous déclarons que nous revendiquons pour l'Eglise catholique le droit d'avoir autant de congrégations religieuses et de telle nature qu'elle le juge à propos, et de les employer librement à l'éducation et à l'instruction des peuples :

6o. Nous déclarons que, par ces affirmations et revendications, nous ne blessons et ne restreignons en rien les droits légitimes de l'Etat ; mais que, tout au contraire, nous servons ainsi les vrais intérêts de la France, à laquelle, nous avons le droit de le dire, personne n'est plus dévoué que nous ;

7o. Nous déclarons que la liberté de nos consciences catholiques doit être, à tout le moins, respectée par l'Etat et par ses agents ; que l'Etat, qui prétend faire profession de neutralité en matières de doctrines, commettrait une injustice flagrante, en lésant chez nous une liberté qu'il favorise chez nos adversaires ;—enfin que tout libéralisme contraire à ces principes est libéralisme seulement en paroles et tyrannie en réalité.

C'est pourquoi nous gardons la ferme confiance qu'aucune Assemblée française ne consentira jamais à porter atteinte aux droits que nous venons de rappeler ; et nous comptons, pour les défendre, sur le concours loyal de tous les amis de la France et des libertés publiques.

19 mars 1870.

## III.

Voici maintenant le texte de la pétition des mères de familles chrétiennes de Bretagne, France, protestant contre le projet de loi Ferry :

" Nous, mères chrétiennes et Bretonnes, revendiquant nos droits imprescriptibles sur nos enfants, contre l'Etat à qui nous abandonnons leur vie quand il s'agit de défendre la patrie, mais sans lui livrer leurs âmes dont nous répondrons devant Dieu, nous protestons de toutes nos forces contre le projet par lequel M. le ministre de l'instruction publique, oublieux du respect qu'il nous doit, menace de fouler aux pieds la liberté de nos consciences et les plus chères aspirations de nos cœurs.

" Et si notre voix n'est pas entendue, nous nous engageons à redire sans cesse à chacun de nos fils ce que l'illus-

tre mère des Machabées disait au plus jeune des siens, après le martyr des six autres : " Ne crains pas ce bourreau, mais reste digne de tes frères aînés, et meurs plutôt que de te souiller. "

### La France et l'Angleterre.

*D'après des documents officiels.*

Un correspondant de la *Patrie* fournit à ce journal les chiffres comparatifs suivants entre la France et l'Angleterre :

Le président de la République Française reçoit annuellement une allocation de \$120,000— plus une indemnité de \$60,000—pour frais de représentation. En Angleterre la reine a une liste civile de \$8,925,000—de plus les membres de la famille royale reçoivent des pensions s'élevant ensemble à \$725,000.

*Eglises.*—En France il n'y a pas de dîmes ; le clergé est salarié par l'Etat et reçoit par an une somme de \$10,679,719. Le gouvernement anglais ne publie pas le détail de ses allocations au clergé, mais le budget des cultes en Grand-Bretagne est beaucoup moins élevé qu'en France.

*Revenu.*—En 1878 le revenu de la France, c'est-à-dire le produit de tous ses impôts et contributions a été de \$558,635,560 ;— celui de l'Angleterre ne s'est élevé seulement qu'à \$398,815,000. Différence en faveur de la France \$159,820,560. Sur cette somme énorme que la France a chaque année à dépenser, \$77,635,800 seulement sont produites par les impôts directs, le reste provient des contributions indirectes, du tabac, des timbres, etc.

*Dette.*—La dette de la France s'élève à 3 milliards et 750 millions de dollars et les intérêts de cette somme ont été payés en 1878 à 4,280,933 créanciers ou porteurs de coupons de rente française. —En Angleterre le montant de la dette est de 3 milliards 888 millions de dollars ou de 130 millions de dollars plus élevé qu'en France.

*Guerre.*—Malgré la cession de l'Alsace Lorraine à l'Allemagne, le chiffre voté chaque année par les chambres françaises en faveur de l'armée n'a fait qu'augmenter. En 1869 il était de 77 millions de piastres ; en 1878 il s'est élevé au chiffre de 107 millions.

L'armée française s'élève en temps de paix à 430,703 soldats dont 68,231 cavaliers ; en temps de guerre son effectif peut dépasser deux millions d'hommes.

L'armée anglaise s'élève à 135,452 combattants et le budget de la guerre est de 78 millions de piastres.

*Marine.*—Le nombre des bâtiments de tous les rangs de la marine française s'élève à 492 avec 2,834 canons et 250,334 chevaux de force.

La marine anglaise compte 349 bâtiments ; nous ne pouvons en faire connaître exactement la force en canons et en chevaux vapeurs.

*Commerce.*—Le mouvement commercial en France se traduit par un chiffre de 870 millions d'importation et 964 millions pour les exportations.

Les importations en Angleterre sont de 1,470 millions avec les exportations. On remarquera qu'en France le chiffre des exportations est supérieur à celui des importations ; c'est le contraire en Angleterre. Ce pays consomme donc plus qu'il ne produit.

*Chemins de fer.*—Il y a en France 21,368 milles de chemins de fer en exploitation rapportant annuellement 42 millions. Une loi passée en 1878 accorde au gouvernement un subside de 600 millions pour la construction en 10 ans de 10,000 milles additionnels de voies ferrées.

En Angleterre il y a 17,077 milles de chemins de fer rapportant une somme beaucoup plus considérable qu'en France, mais la différence entre les deux recettes sera certainement beaucoup diminuée lorsque le réseau français sera complètement achevé.

Il serait peut être intéressant pour le lecteur de citer à côté des exemples ci-dessus les chiffres de l'Allemagne, la rivale de la France, mais son infériorité est telle sur tous les chapitres, à part celui de la guerre, qu'il y aurait peu de bienveillance à faire ressortir de tels contrastes.

### Clergé de France.

Voici l'état du Personnel du clergé de France :

1o. *Service diocésain.* Archevêques et Evêques, 91 ; vicaires généraux titulaires, 190 ; chanoines titulaires, 762 ; ecclésiastiques attachés aux secrétariats, 127 ; supérieurs, directeurs et

professeurs des écoles secondaires, 3,134.

20. *Service paroissial.* Curés, 3,421; desservant, 29,648; vicaires des paroisses, ou desservant des chapelles, annexes, 10,617; prêtres habitués, 4,806; aumôniers, 2,708.—Total général 56,143.

Nombre des cures vacantes, 15; des succursales vacantes, 1,511; des vicaires [rétribués par l'Etat] vacants, 1,480; des prêtres qui seraient encore nécessaires au service des diocèses, 3,732.

Elèves des grands séminaires n'ayant pas encore reçu les ordres majeurs, 5,791; ayant reçu l'ordre du sous-diaconat, 2,219;—Total, 8,010.

Ordinations de l'année: prêtres, 1,582; diacres, 1,374; sous-diacres, 1,380.

Elèves des petits séminaires se préparant à entrer au grand séminaire, 11,992.

L'armée pacifique du bien est encore nombreuse en France comme on voit, même dans les seuls rangs du clergé séculier, mais il faut pour qu'il se recrute, favoriser et développer les vocations ecclésiastiques.

#### Le Catholicisme en Angleterre.

L'Angleterre, dit le *Monde*, se montre fière de l'élévation du Dr. Newman au cardinalat. " Les journaux les plus autorisés s'expriment à ce sujet avec une vivacité de sentiments bien honorable. C'est que le temps n'est plus où les dignités du catholicisme ne semblaient devoir qu'exciter leur mépris. Une sourde révolution se fait dans les esprits de l'autre côté de la Manche; l'hérésie commence à s'y perdre dans l'athéisme et l'Eglise à y reconquérir son antique ascendant. Le cri de *No Popery* a cessé d'être un cri de guerre chez nos voisins. Le prononcer désormais équivaldrait à se couvrir de ridicule.

Veut-on un de ces faits qui éclairent une situation? Naguère le Dr. Newman visitait cette Université d'Oxford dont il fut l'une des colonnes avant de porter des coups si sensibles à l'ensemble de ses doctrines, et l'accueil qu'il y recevait était comme un mélange d'enthousiasme et d'attendrissement. Le transfuge était oublié et on ne voyait plus en lui que le grand écrivain et le grand serviteur de Jésus-Christ. Prêtre relevant de la hiérarchie romaine, il passa

au milieu de l'élite de l'anglicanisme la tête couronnée de la double auréole du respect et de l'admiration. Quel prodigieux changement dans le court espace de moins de quarante ans, et quel changement de nature à fortifier les plus belles espérances!

#### New-York.

La baie de New-York a été découverte en 1509 par un navigateur anglais, Henry Hudson, attaché à la compagnie hollandaise des Indes occidentales. En 1612, les Hollandais élevèrent un fort au fond de la baie, où est aujourd'hui Bowling Green, et ce fut le commencement de la colonie de New Amsterdam. En 1614 il y avait quatre maisons au pied du fort. En 1632 les maisons se mirent à escalader la colonie et formèrent la tête de Pearl street. En 1644 l'hôtel-de-ville fut bâti au coin de Pearl street et de Coentis-slip. La première école fut établie en 1652, puis le premier marché en 1656; la ville de New-York comptait alors 120 maisons et 1.000 habitants.

Elle continua à grandir sous la tutelle de ses fondateurs, lorsqu'en 1664 elle fut attaquée par les anglais, et tomba au pouvoir du duc d'York. De là son nom de New-York, à la place de New-Amsterdam, sous lequel elle avait été fondée.

Le premier théâtre fut construit en 1750. En 1755 la ville contenait 30,000 habitants et 4,200 maisons. Le 25 novembre 1783 fut le jour le plus mémorable de son histoire; les Anglais l'évacuèrent et le général Washington y entra à la tête de l'armée américaine. A cette époque elle ne s'étendait pas au nord au-delà de Murray street. En 1785 fut tenu le premier congrès dans le City Hall au coin de Wall et de Nassau streets. Fulton fit en 1807 son premier essai de navigation à vapeur sur l'Hudson, en compagnie d'Edward Livingstone. La première expérience d'éclairage au gaz fut faite dans le parc au mois d'août 1812. En 1823 la compagnie du gaz fut incorporée, et en 1825 des conduits de gaz furent posés de la Batterie à Canal street. Le 16 décembre 1835 eut lieu le grand incendie qui détruisit 648 maisons et causa des pertes évaluées à \$18,000,000. Mais le district consumé se releva bientôt,

plus élégant et plus commode. L'aqueduc du Croton fut commencé en 1837, et le 4 juillet 1842 une eau pure et salubre coula abondamment dans toutes les parties de la ville.

Tel furent les commencements de la métropole actuelle du nouveau monde, et tel fut le point de départ de la grande cité américaine qui compte aujourd'hui un million d'habitants, et qui est dès à présent l'une des plus grandes et des plus riches capitales du monde civilisé.

#### Aux Abonnés.

Notre appel du mois dernier nous a valu de la part d'un grand nombre de nos abonnés un surcroît de bienveillance qui nous fait plaisir à constater. On voit que notre œuvre de propagande est estimée et comprise, puisqu'elle trouve dans un concours aussi empressé, une sympathie aussi profonde, un élément de vitalité qui nous paraît être assez assuré, bien qu'il resterait encore bien des efforts à faire, bien des sympathies à conquérir, pour agrandir davantage le cercle des opérations du *Foyer Domestique*, destiné qu'il est à propager les sentiments sublimes de religion et de patriotisme qu'il sème, fait grandir et germer dans les cœurs de la présente génération.

Mais, comme le disait avec une justesse frappante un confrère-journaliste, il y a quelque temps, est-il au monde, à l'heure qu'il est, une situation plus difficile que celle des éditeurs ou journalistes ?

Un grand nombre de personnes, on le sait, trouvent de l'argent pour aller au théâtre, au concert, pour faire une promenade, pour traiter ses amis, mais on oublie trop souvent de payer, de soutenir son journal !.....

Le mal que fait aujourd'hui les mauvais livres, la mauvaise presse est immense, et N. S. Père, Léon XIII, s'en est tellement ému que Sa Sainteté a jugé à propos de recevoir une savante et nombreuse députation de la presse catholique de tout l'univers, afin de s'entendre sur les meilleurs moyens à prendre pour combattre le mal causé par la presse et les mauvaises doctrines.

Sous ces circonstances, nous croyons qu'il serait facile de répandre davantage le *Foyer Domestique*, comme la

*Gazette des Familles*, pour le bien général de la société, en Canada.

Il est évident que ces si publications pouvaient pénétrer dans toutes les familles où on serait heureux de les recevoir, il en résulterait pour notre œuvre un essor incalculable ; or il dépend de nos abonnés, laïcs et clergé, que cet heureux événement se produise ; car si nous sommes par nous-même impuissants à découvrir les noms des personnes susceptibles de s'abonner au *Foyer Domestique* ou à la *Gazette des Familles* il n'en est pas de même de nos lecteurs, qu'eux, dans leurs paroisses ou villages, peuvent, sans démarches et sans sacrifices, nous envoyer la liste de ceux qui sont connus pour leurs sympathies à toutes les bonnes causes, et par suite peuvent être recommandés pour la propagande.

Espérons, cette fois, que ce simple désir sera entendu : nous en avons pour preuve le dévouement de beaucoup de nos souscripteurs et les encouragements si chaleureux que nous recevons du plus grand nombre.

Nos *Primes* sont tellement appréciées dans les familles, que plusieurs de nos abonnés, incapables de payer de suite leur abonnement de l'année courante, nous ont prié de vouloir bien retarder la date de remboursement, afin de les faire participer dans quelques semaines encore aux mêmes avantages que les autres.

En vue de concourir à ce désir, puisque notre entreprise est une œuvre de dévouement et en même temps de propagande, nous continuerons d'adresser cette PRIME à tous ceux qui paieront leur abonnement de l'année, ainsi qu'à tout nouvel abonné qui se fera inscrire d'ici à quelques semaines, car le nombre de copies que nous possédons du *Portrait du Saint-Père* est fort limité. C'est donc aux plus désireux à en profiter.

Comme par le passé, et sur demande, nous sommes en mesure de fournir gratuitement les livraisons déjà parues du *Foyer Domestique*, pour propagande. N'oublions pas que la MUSIQUE SEULE du *Foyer Domestique* vaut plus que le prix de l'abonnement pour l'année toute entière.

Ainsi, nous laissons à la réflexion des hommes de bien notre proposition.

L'ADMINISTRATION.

**Le Mois de Mai ou Mois de Marie.**

Marie,—dit l'abbé BOURASSÉ dans son *Histoire de la Sainte-Vierge*,—n'est pas la Mère de Dieu uniquement par figure, par un langage allégorique, par adoption ou par faveur, comme Joseph est appelé le Père de Jésus, ou comme ceux qui écoutent et pratiquent la parole de Dieu; elle est réellement et naturellement la Mère de Dieu. Selon les desseins éternels de Dieu, l'incarnation du Verbe devait s'accomplir dans le sein d'une Vierge, et l'Ange, en saluant Marie et lui annonçant que la naissance du Fils de Dieu serait l'œuvre du Tout-Puissant, calma ses appréhensions en lui répétant que : *Celui qui naîtrait d'elle serait l'œuvre du Saint-Esprit.*

Ainsi l'Eglise publiera donc, jusqu'à la fin des siècles, que *Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, est né de la Vierge Marie!*

## I.

Jeudi dernier, premier jour du mois de Mai, a commencé dans les églises, dans les chapelles, dans les communautés religieuses, et au sein des familles catholiques, les pieux exercices du mois de Marie, auxquels, sont attachées de nombreuses indulgences et des grâces spéciales de salut. C'est une des dévotions les plus répandues, où les fidèles ne peuvent oublier leur consécration à la Vierge Immaculée sous ses différents titres de Notre-Dame de Lourdes, de Notre-Dame de la Sallette, de Notre-Dame du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Bon Secours, de Notre-Dame des Sept Douleurs, de Notre-Dame du Rosaire, etc., etc., Il n'est presque pas de paroisse qui ne possède au moins une association religieuse placée sous la protection particulière de la glorieuse patronne, l'auguste Mère du Fils de Dieu fait homme, la Reine du Ciel et de la terre. Pendant tout un mois, en union avec deux cents millions de catholiques, on invoquera donc Marie, la plus tendre des mères, l'amie de ceux qui n'ont point d'amis, la joie des affligés, le refuge de l'innocence, l'asile du repentir.

Son nom n'est-il pas un nom d'amour et d'espérance ?

Mgr de Ségur ayant publié récemment un nouvel opuscule intitulé "*Les trois Roses des élus*," déposa, sui-

vant sa coutume, son petit livre aux pieds du Très Saint Père.

Les trois roses sont : l'amour du Pape et de l'Eglise, ayant pour parfum la foi et l'obéissance.

L'amour de la Sainte-Vierge, ayant pour parfum l'espérance.

Et l'amour du Saint-Sacrement ayant pour parfum la charité.

Voici un extrait du bref apostolique envoyé à Mgr de Ségur par Sa Sainteté Léon XIII, le 3 février de cette année : " C'est fort à propos, cher fils, que vous excitez les esprits et les cœurs à l'amour de la bienheureuse Vierge ; car, si Marie est terrible comme une armée rangée en bataille lorsqu'il s'agit d'exterminer l'hérésie sous toutes ses formes, elle nous apparaît comme la plus douce, la plus tendre des mères à l'égard des pauvres pécheurs qui recourent à elle : elle les relève par l'espoir du pardon, elles les réconcilie avec son Fils ; bien plus, comme elle est la mère du saint amour, elle leur rappelle la charité infinie du Sauveur, ainsi que ses ineffables bienfaits ; elle leur arrache de douces larmes de pénitence ; elle ne se borne pas à éteindre dans leurs cœurs la haine impie qu'ils avaient conçue contre son divin Fils et contre l'Eglise son Epouse ; elle la transforme en un ardent amour."

Léon XIII que la mauvaise foi ou l'ignorance avaient accusé, au début de son règne, de tiédeur sinon d'opposition dans le culte de Marie, est, comme Pie IX et comme tous les Papes, l'instigateur zélé et le promoteur religieusement enthousiaste de la dévotion à la très Sainte Vierge, comme étant juste, raisonnable, salutaire, et basée sur les plus nobles sentiments du cœur catholique.

Laissons, maintenant à M. Henri CANTEL la parole, pour exalter les grandeurs du culte que nous vouons à la Sainte Vierge Marie, mère du Rédempteur.

## II.

## Sur la Terre.

Fleurs chères à nos rois, sur l'autel de la Vierge,  
Neigez, neigez, lys blancs !  
Ouvrez aux doux parfums de l'encens et du cierge  
Vos calices tremblants !

Pendant que Mar sourit, si vert, et rend au monde  
Sa robe de vingt ans,  
Les âmes, sous la nef de l'Eglise profonde,  
Ont aussi leur printemps.

La prière et l'amour, en l'honneur de Marie,  
Montent jusqu'au ciel, la patrie  
Où vont tous les soupirs, tous les rêves humains.

A l'appel de nos cœurs sans force et sans défense,  
Lys blancs, symboles d'innocence.  
Vous qui ne fitez pas, neigez sur nos chemins.

### III.

#### In Excelsis.

Le paradis, espoir des humaines pensées,  
Au-dessus de la terre où languissent nos pas,  
Sourit, compatissant pour nos faibles combats,  
Aux esprits égarés comme aux âmes blessées.

Les saints et les martyrs, les légions baissées  
Vers l'arbre de la Croix qui ne defleurit pas,  
Perdus dans l'infinie des hymnes commencées,  
Tendent avec ferveur leur prière et leurs bras.

La Vierge, le cœur plein d'une tendresse amère,  
Avec un triste amour regarde, pauvre mère !  
Le Christ tout radieux des clous du divin bois ;

Seule à souffrir au ciel, sous son voile elle pleure,  
Comme si l'univers déjà lui marquant l'heure  
De perdre son cher fils une seconde fois.

Henri CANTEL.

#### Couvent des Carmélites.

Une grande affluence de citoyens et de dames s'est portée au couvent des Carmélites, à Hochelaga, le Dimanche de la Quasimodo, pour le visiter avant que les Religieuses en prennent possession.

Cet établissement est en face du couvent des Révérendes Sœurs de Jésus-Marie. Il est parfait comme installation monocale. C'est le monastère le plus complet qu'il y ait en Canada. Tout dans l'intérieur est grave et sévère comme la vie que mènent les Carmélites vouées à l'adoration perpétuelle du Seigneur.

Au sous-sol se trouve le réfectoire ; au premier étage la chapelle, dont la partie réservée aux sœurs est séparée du reste par un double grillage en fer garnie de longues pointes.

La foule immense qui se pressait dans toutes les parties de l'édifice, lors de notre visite à ce Couvent, rendait difficile la tâche de tout observer et surtout d'obtenir les renseignements

nécessaires pour en parler convenablement dans notre présente livraison. Disons, pour le moment, que nous devons ce Monastère, et l'Eglise qui l'avoisine, à la munificence de Mr. l'abbé Valois et de Madame Lussier, sa sœur. L'église seule coûtera au-dessus de \$25,000.

#### L'Australie.

L'Australie est une des colonies prospères de l'Angleterre ; son commerce est florissant et tout sujet anglais doit s'énergier de ses progrès.

Le 1er Octobre 1880 doit s'ouvrir à Melbourne, (Australie), une Exposition internationale, et le gouvernement de Victoria, capitale de la colonie, a voté l'argent nécessaire pour l'érection des édifices destinés à recevoir les produits de toutes les nations conviées.

Dix-sept comités différents ont été formés pour mener à bonne fin cette grande entreprise, et les gouvernements qui désireront prendre part à l'Exposition sont notifiés d'envoyer leur acceptation avant le 1er juin 1879.

Nous devons à l'obligeance de M. Geo. C. Levey, secrétaire de la Commission royale de Victoria à l'Exposition et Commissaire Délégué, l'envoi d'une lettre particulière à l'administration du *Foyer Domestique*, touchant cette Exposition, et d'un exemplaire de l'*Illustrated Australian News* qui contient une série de gravures représentant les Edifices les plus importants, les places principales de Melbourne et des autres villes de la colonie Australienne.

Parmi ces gravures se trouvent aussi le plan de la ville de Melbourne et le plan adopté pour la construction du Palais de l'Exposition Universelle.

Ce journal contient, en outre, des détails très intéressants sur la colonie de Victoria, son histoire, son climat, sa population, ses produits, ses institutions, et sur les avantages offerts aux colons, et dont nous en commencerons la publication dans la prochaine livraison du *Foyer Domestique*.